FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : BURKINA FASO, NIGER et MA	LI
TITRE DU PROJET : Promotion d'une	transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma
NUMERO de Projet / portail Gatewa	ay du MPTF-O (pour les projets en cours) :
Modalité de financement du PBF : IRF PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): Fonds d'affectation spéciale national Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bés de file), type d'organisation (ONU, C	néficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef DNG etc.) :
FAO Burkina Faso, OIM Burkina Faso	o, FAO Mali, OIM Mali, FAO Niger et OIM Niger.
Autres partenaires de mise en œuvr	re (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :
Espaces et des Aménagements Pas	nt Intégré des États du Liptako Gourma (ALG), la Direction Générale des storaux (DGEAP), Réseau Bililtal Maroobè (RBM), Conseil Régional des Communication sur le Pastoralisme (RECOPA).
ONG Actions pour le Développemen	tion de la Paix (HACP), Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL), t Economique et Social des Populations (ADESP), ONG Association pour la PEBA), ONG Réseau Bililtal Maroobè (RBM).
de l'Elevage au Liptako Gourma), C	es Productions et Industries Animales), PDELG (Projet de développement DNG RBM (Organisation Non gouvernementale Réseau Bilital Morobe), nnels des secteurs Bétail-Viande du Mali), ONG TASSAGT (Le « Lien » en ale des Services Vétérinaires).
Date approximative de démarrage o	du projet¹: Janvier 2020
Durée du projet en mois : 2 18 mois	
Zones géographiques (à l'intérieur d	du pays) de mise en œuvre du projet :
Burkina Faso : 3 communes	
) qui fait frontière avec les Républiques du Mali et du Niger ;
 Commune de Seytenga (Prov 	

 $^{^{\}rm 1}$ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement. $^{\rm 2}$ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

République du Niger : 2 communes

- Makalondi (département SAY) qui fait frontière avec le Burkina Faso et ;
- Commune de Téra (Département de Tera) à la frontière Burkina Faso et Mali.

Mali: 2 communes

- Commune de Tessit (cercle Ansongo) frontière Niger et le Burkina Faso;
- Commune de Mondoro (Cercle de Douentza) frontière Burkina Faso.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

Initiative de promotion de l'égalité des sexes

Initiative de promotion des jeunes

Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

\$ 3 000 000, soit Burkina Faso: 1 364 200 \$; Mail: 817 900 et le Niger: 817 900

FAO Burkina: \$ 700 000 FAO Mali: \$ 450 000 FAO Niger: \$ 450 000 OIM Burkina: \$ 664 200 OIM Mali: \$ 367 900 OIM Niger: \$ 367 900

Total: \$3 000 000

*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1 ^{ère} tranche (35%):	PBF 2 ^{ème} tranche* (35%):	PBF 3 ^{ème} tranche* (30%):
FAO/BF: 245,000 \$	FAO/BF: 245,000 \$	FAO/BF: 210,000 \$
FAO/Mali: 157,500 \$	FAO/Mali: 157,500 \$	FAO/Mali: 135,000 \$
FAO Niger: 157,500 \$	FAO Niger: 157,500 \$	FAO Niger: 135,000 \$
OIM BF: 232,470 \$	OIM BF: 232,470 \$	OIM BF: 199,260 \$
OIM Mali: 128,765 \$	OIM Mali: 128,765 \$	OIM Mali: 110,370 \$
OIM Niger: 128,765 \$	OIM Niger: 128,765 \$	OIM Niger: 110,370 \$
Total: 1,050,000 \$	Total: 1,050,000 \$	Total: 900,000 \$

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : la vulnérabilité très accrue des pasteurs et agropasteurs très du fait du contexte sécuritaire inédit dans la zone et accentuée par les effets du changement climatique nécessite une intervention urgente et appropriée pour accroitre la résilience des acteurs par le partage de pratiques et la concertation sur l'exploitation des ressources communes.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile :

Dans les trois pays, des concertations entre les différentes parties prenantes ont été tenues, avec la participation des Peace and development advisers (PDA, acronyme en Anglais) Conseiller Paix et Développement afin d'orienter de manière consensuelle les interventions du projet.

Aussi, des rencontres d'échanges ont lieu au niveau de chaque pays entre les autorités Gouvernementales en charge de la cohésion sociale, de la gestion des ressources naturelles, de l'administration du territoire, de la gestion de la transhumance, de l'agriculture en présence des Coordonnateurs Résidents et de l'autorité du Liptako-Gourma avec une forte implication du Secrétariat du PBF dans certains pays où il était possible.

Par la suite, le document de projet a été élaboré de manière participative et inclusive au niveau des équipes pays et consolidé par l'équipe du Burkina Faso composée de la FAO comme lead, l'OIM, la partie Gouvernementale, l'ALG (Autorité du Liptako Gourma) et la société civile représentée par RBM.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2

Spécifiez le pourcentage (30%) et le montant (\$) du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 31% du budget soit 936,593 USD

Degré de risque du projet⁴: 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : 2.3

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

Niger, Effet 2 : "Les communautés ciblées et les institutions chargées de la sécurité transfrontalière et intérieure ont les capacités pour prévenir et atténuer les menaces, favoriser la cohésion sociale et consolider la paix et la stabilité"

Burkina Faso, Effet 1 : "D'ici à 2020, l'efficacité des institutions est améliorée et les populations du Burkina Faso, en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un État de droit."

Mali: "A l'horizon 2030, Axe 1 (Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive), Effet 2 : les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

^{1 =} risque moyen pour la réalisation des résultats

^{2 =} risque élevé pour la réalisation des résultats

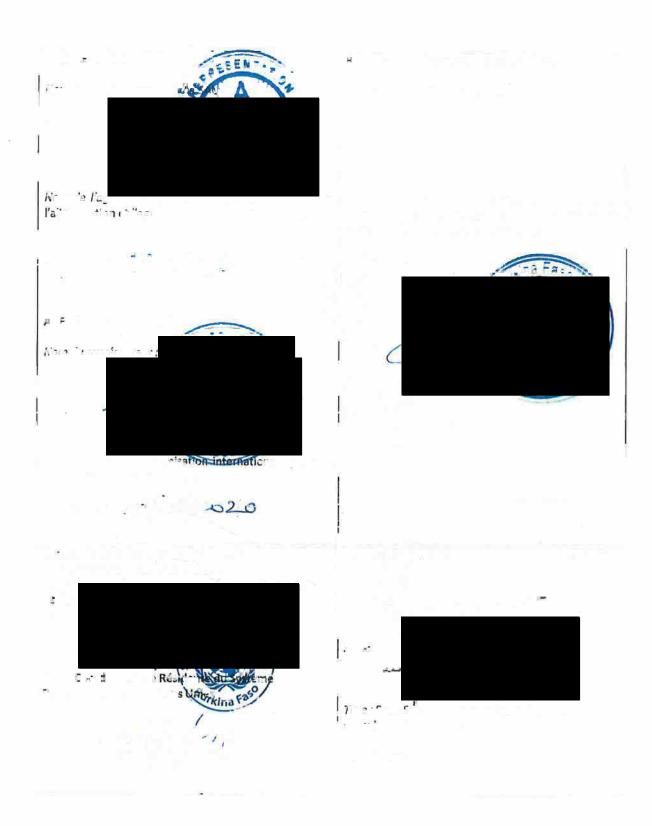
⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

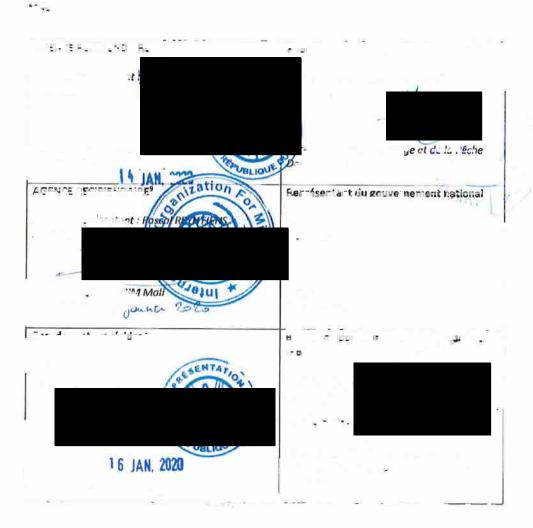
^(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

^(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

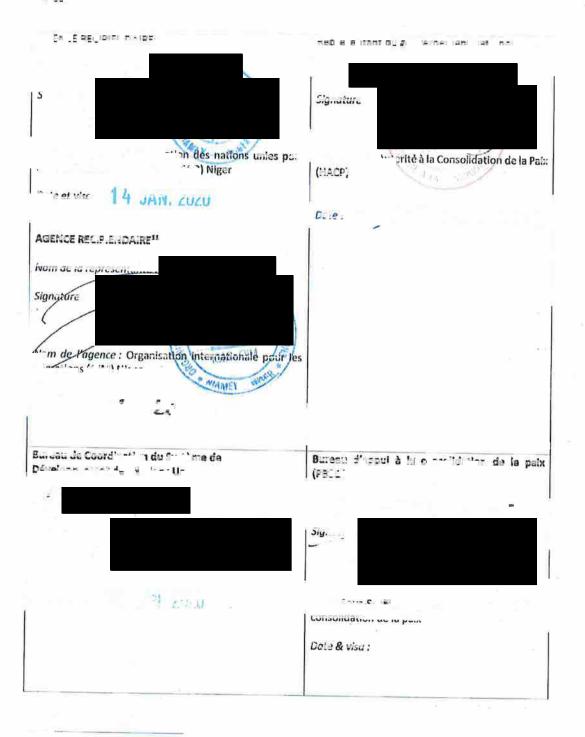
^(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

positives, et Axe 2 (<u>Cre</u> communautés gèrent de fa	ix, sécurisé et respectueux des droits de l'homme et des traditions culturelles bissance inclusive, résiliente et durabilité environnementale), Effet 2: Les açon durable et équitable les ressources naturelles et l'environnement et sont plus ites des changements climatiques.
Le cas échéant, Objectif de	Développement Durable auquel le projet contribue : 2, 15, 16
Le cas échéant, Objectif Na	ational Stratégique auquel le projet contribue :
Niger : Plan de Développe	ment Économique et Social (PDES, 2017-2020)
développement économic développement social et l	onses appropriées aux défis majeurs auxquels le Niger fait face et qui entravent son que et social à travers 5 axes stratégiques : i) la renaissance culturelle ; ii) le la transition démographique ; iii) l'accélération de la croissance économique ; iv) rnance, paix et sécurité et v) la gestion durable de l'environnement
Burkina Faso : Plan Nation	nal de Développement Économique et Social (PNDES, 2016-2020)
Objectif: Assurer la transf	ormation structurelle de l'économie burkinabè à travers trois axes stratégiques :
	er les institutions et moderniser l'administration,
	pper le capital humain, iser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.
(,	
Mali : Cadre Stratégique p	our la relance économique et le développement durable (CREDD, 2016-2018)
	la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ; mise active de réconciliation nationale
Type de demande :	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :
Nouveau projet 🔀	
Révision de projet 🗌	Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :
	Changement de résultat / sujet :
	Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :
,	Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :
	USD XXXXX
	*
3	Brève justification de la révision :
	NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.





N GED



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Description du contexte

La région du Liptako-Gourma, à cheval entre les frontières communes au Burkina Faso, au Mali et au Niger couvre une superficie de 370 000 km² dont 57,6% du territoire du Burkina Faso, 21% de celui du Mali et 10% de celui du Niger. La superficie des trois États membres de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG) partageant cet espace transfrontalier est de 2 781 200 km², avec une population estimée à 62 269 878 d'habitants (Banque mondiale, 2019).

Du point de vue politique, les trois pays membres de la région du Liptako-Gourma sont des régimes présidentiels. Ce sont des pays multipartites où des élections sont régulièrement organisées, même s'ils ont connu des périodes de régimes d'exception. Les trois pays sont engagés dans un processus de décentralisation intégrale de leur territoire; ce qui se traduit par le transfert de prérogatives importantes en matière de développement local et de gestion des ressources naturelles aux élus locaux.

La région connait un niveau de pauvreté élevée, soit une moyenne de 42,3 %¹². Cette pauvreté contribue à rendre les communautés peu résilientes face aux aléas climatiques et économiques. Parallèlement, les chocs successifs exacerbent la pauvreté des communautés qui peinent chaque fois davantage à se relever. Selon le diagnostic établi par l'ALG en 2019, l'insécurité alimentaire est chronique dans la zone du Liptako-Gourma. De 2015 à 2018, le nombre total d'individus en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de plus de 60% pour atteindre plus de 875 000 personnes en 2018.

La grande majorité de la population du Liptako-Gourma (90%) vit en zone rurale. Des taux de croissance démographique très élevés sont enregistrés (entre 3 et 4% par an). Elles se traduisent par la jeunesse de la population.

1.2. Analyse des vulnérabilités, des conflits et de l'insécurité

1.2.1. Analyse du conflit

Située au cœur de la bande sahélo-saharienne, la région du Liptako-Gourma est une zone de continuité socioculturelle et économique où vivent plusieurs groupes ethniques aux traditions interdépendantes. De par sa position géographique, elle connait des conditions climatiques et environnementales très difficiles qui en font une zone austère et très fragile, malgré des potentialités réelles en matière d'élevage. Cette situation a rendu la région du Liptako-Gourma particulièrement vulnérable avec une accentuation des fragilités suite aux crises maliennes et libyennes de 2012 et l'instabilité politique persistante dans les trois pays. Ainsi, la région est de plus en plus affectée par les attaques des groupes armées non étatiques, la montée de l'extrémisme violent, la radicalisation et la recrudescence des conflits communautaires; phénomènes qui créent une instabilité régionale croissante à travers une insécurité de plus en plus grandissante et des mouvements de populations très importants avec leurs corolaires de tensions et de violations des droits humains.

Ces différents phénomènes ont trouvé un terreau favorable ou des facteurs déclencheurs et/ou aggravants. La bande frontalière Burkina-Mali-Niger et ses espaces continus partagent des caractéristiques communes d'espaces à faible présence de l'Etat en termes de présence physique et d'actions de développement favorisant ainsi la naissance au sein des populations locales d'un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics, des frontières très poreuses qui favorisent les trafics de tout genre et la présence des groupes armés non étatiques, une absence d'opportunités et de perspectives pour les populations surtout les jeunes et les femmes et la multiplication des conflits communautaires. Pour mémoire, pour les seuls provinces et départements dans les périmètres du Liptako Gourma, plus de 800,000 déplacés internes et réfugiés ont été comptabilisés entre Aout et Septembre 2019 (Source : OIM/HCR/OCHA). Par ailleurs, ACLED rapporte plus de 3,300 morts liés à l'instabilité depuis le début de l'année. Le caractère très diversifié des conflits

¹² Données Banque Mondiale : 2016 (Burkina Faso et Niger) ; 2017 (Mali).

enregistrés dans la région nécessite une approche spécifique et adaptée à la nature et à l'histoire des tensions enregistrées localement. Si une réponse militaire peut être adaptée à la violence perpétrée par des groupes armés à l'agenda national (voire international), les conflits impliquant des communautés locales autour de l'exploitation des ressources naturelles requièrent un dispositif particulier; renforçant les mécanismes locaux de médiation existant (bien qu'érodés). La mobilisation presqu'exclusive des Forces de Défense et de Sécurité comme seule réponse à l'instabilité n'a, à ce jour, pas eu l'impact positif escompté : le nombre des personnes déplacées dans les seules provinces du Burkina Faso ayant été multiplié par 5.5 depuis le début de l'année (de 87,000 en Janvier à 486,000 en Septembre). L'absence de dispositifs de réponse différenciés selon la nature des incidents et les amalgames entre violences « terroristes » et conflits impliquant éleveurs et fermiers ne laissent pas prévoir d'amélioration de la situation à court terme, mais plutôt une détérioration croissante et une extension géographique vers le Sud (pays côtiers).

> La situation climatique et socioéconomique

La région du Liptako-Gourma se caractérise par une situation climatique de plus en plus capricieuse. Ainsi, le couvert végétal et les sols sont fortement marqués par une dégradation continuelle réduisant d'années en années leur qualité pourtant indispensable à la production économique agropastorale de la région.

L'économie du Liptako-Gourma est peu diversifiée et concentrée sur la production agricole et pastorale mobilisant près de 80% de la population. La production pastorale est de loin plus importante que la production agricole, en 2014, un effectif de 9 millions de bovidés et 25 millions d'ovins et de caprins ont été enregistrés dans les régions de Tombouctou et Mopti au Mali, Sahel au Burkina Faso et Tillabéry au Niger. Ces régions à elles seules, présentaient 30% du cheptel de l'ensemble des trois pays avec une croissance régulière au cours des dix dernières années¹³. La production pastorale est alors réalisée sous les formes sédentaires, agro-pastorale et pastoralisme transhumant.

Le pastoralisme dans la région est confronté à une raréfaction de l'eau et des ressources fourragères conduisant à une diminution des aires de pâtures liée aux incessantes extensions des terres agricoles et à l'action récente des attaques des groupes armés. Aussi, les infrastructures et aménagements pastoraux à savoir les points d'eau, les aires de repos aménagés, les centres de vaccination et services vétérinaires restent très insuffisants au regard de la demande liée à la taille de l'activité pastorale de la région. De plus, la crise sécuritaire et les conflits communautaires au niveau des espaces transfrontaliers nuisent à l'élevage transhumant à travers l'inaccessibilité des couloirs de transhumance officiels. En effet, la prolifération des armes de petits et gros calibres et la fabrication illégale d'armes à feu dans la zone transfrontalière liée à la faiblesse du dispositif sécuritaire étatique a favorisé le vol de bétail sur certains couloirs de transhumance entre pays de l'ALG et l'installation d'une criminalité organisée par des groupes armés conjuguée à l'exacerbation des conflits entre éleveurs et agriculteurs. De 2012 à 2018, il a été enregistré 94 morts au Burkina Faso, 1255 au Mali et 115 au Niger¹⁴. Cela a pour corollaire d'imposer une modification complexe des circuits de déplacement des animaux non maitrisés et l'abandon de certaines zones de pâturage devenues peu sûres. Ainsi, on assiste à une exacerbation des tensions liées à la transhumance et l'économie pastorale devient alors freinée.

La Faible présence de l'État et la porosité des frontières

Les frontières séparant les trois pays sont très longues et se situent dans un environnement physique hostile. Les frontières communes entre les trois pays sont longues d'environ 1,300 km entre le Burkina et le Mali, 600 km entre le Burkina et le Niger et 900 km entre le Niger et le Mali. La porosité des frontières favorise les mouvements des populations et des biens dans l'espace mais pose d'énormes difficultés d'ordre sécuritaire et économiques. A titre illustratif, l'on dénombre 4 postes de police frontaliers entre le Burkina et le Mali. De ce fait, la surveillance des frontières et le contrôle des mouvements des personnes et des biens constituent un défi majeur pour les Etats. Cette situation favorise non seulement le développement de tout genre de trafics mais aussi la circulation des armes. En effet, en l'absence de tout dispositif de surveillance et de

¹³ FENU et PNUD, Annuaire cartographique, 2017

¹⁴ ACLED, 2018

contrôle, les groupes armés et les trafiquants utilisent les espaces contigus aux frontières pour leurs activités illicites.

La grande perméabilité des frontières ajoutée à la faible présence et les capacités limités de l'Etat et des Forces de Défense et Sécurité dans le Liptako-Gourma dont la superficie est estimée à 370,000 kilomètres carrés, concourent à l'instabilité des zones frontalières et se répercutent même sur l'ensemble du territoire de ces pays. En effet, les trois États ont des limites quant au contrôle/suivi des mouvements de personnes et de biens le long de leurs frontières communes. L'analyse de la dégradation de la situation sécuritaire révèle que la porosité des frontières en est une des causes. Il est établi que ces zones frontalières sont des espaces où se cristallisent des menaces pour la sécurité dans les trois pays. Ces espaces sont des refuges de délinquants et trafiquants de tout acabit ; toutes choses qui favorisent le grand banditisme, la criminalité organisée/transfrontalière et les trafics transfrontaliers et plus particulièrement le terrorisme.

La faible présence de l'État se traduit également par l'insuffisance des services sociaux de base ; situation exacerbée ces derniers temps par la fermeture du peu de services présents. En effet, prenant l'exemple du Burkina, suite à la recrudescence des attaques des groupes armés, l'on constate la fermeture des écoles, des centres de santé et même des administrations judiciaires et civiles. Les derniers chiffres font état de plus 2,000 écoles et 90 centres de santé fermés. 20,000 jeunes et enfants se trouvent ainsi privés d'écoles dans cette région.

La recrudescence des conflits communautaires

Les conflits inter et intra-communautaires se sont multipliés dans certaines zones de la région sur fonds de compétition pour l'accès aux ressources et d'une polarisation sociale marquée. Les conflits opposant les différents groupes sur fond de compétition pour le contrôle du pouvoir local, de la terre et des ressources naturelles (pâturage et eau) ne sont pas nouveaux autour de la frontière. Les zones telles que les cercles de Djenne, Koro, Bandiagara, Ansongo et de Ménaka (Gao), les départements d'Abala et d'Ayérou (Tillabéri) ont en effet souvent été le théâtre d'affrontements débordant de part et d'autre des frontières.

Depuis les années 90, les conflits inter communautaires opposaient les peuls et les Touareg Daoussack du Mali lesquels ont fait l'objet de plusieurs rencontres organisées par les autorités des deux pays pour leur trouver une solution. Avec la prolifération des armes favorisée par le conflit libyen, ces conflits sont devenus plus violents et meurtriers. A partir de 2018, ces conflits ont connu une extension vers la frontière Mali-Burkina pour opposer des Peuls, Dozos, Dogons et Bambaras (dans les cercles de Koro, Douentza, Djenne et Bandiagara dans la région de Mopti). Ces conflits ont pris une telle envergure pour être au centre des préoccupations des gouvernements des deux pays et de la communauté internationale. On note aussi des de conflits intra-communautaires découlant de la polarisation sociale opposant aristocraties propriétaires et chefs coutumiers aux couches sociales défavorisées (telles que certains éleveurs, les anciens esclaves, les jeunes, les femmes).

L'implication des élites coutumières au sein des réseaux clientélistes au pouvoir a tendance à exacerber le sentiment chez certains groupes d'un ordre établi injuste. Certains groupes en bas de l'échelle sociale s'estiment marginalisés et non représentés sur le plan politique. On retrouve ce sentiment de frustration face au manque d'inclusion chez plusieurs communautés du Centre Mali, qui déplorent ne pas avoir pris part au processus de paix à travers les Accords d'Alger et dénoncent régulièrement le fait que les « dividendes de la paix » soient réservés à ceux qui prennent les armes. Ces dividendes concernent la négociation de positions d'influence politique, l'octroi de projets de développement ou encore la réinsertion des hommes en armes.

La forte compétition dans l'utilisation des ressources et de l'espace

Les deux principaux moyens de subsistance des populations de la région, l'agriculture et l'élevage, sont vulnérables au changement climatique, aux catastrophes récurrentes; à la dégradation des ressources naturelles et à l'insécurité. Les rivalités entre agriculteurs et éleveurs en matière d'accès aux terres, à l'eau et aux pâturages sont bien souvent sources de conflits communautaires. Les conflits d'accès aux ressources pastorales dans le Liptako-Gourma sont récurrents et constituent l'une des principales sources de fragilité de la transhumance. Dans cette zone, les activités agricoles et d'élevage se mènent sur les mêmes espaces et terroirs. Pendant plusieurs siècles, elles furent complémentaires et constituèrent la base des économies dans cette partie du continent; les agriculteurs ayant besoin des produits de l'élevage (lait, viande, fumure organique, animaux de trait, etc.) et les éleveurs ayant également besoin des produits vivriers (mil, légumes, sous-produits agricoles etc.) pour eux et leur bétail. Ces équilibres anciens entre les activités agricoles et pastorales sont bouleversés par de nouvelles concurrences pour l'accès aux ressources naturelles (terres de culture, terres salées, zones dédiées à la pâture, points d'eau, résidus de récolte, etc.), qui s'expriment de manière accrue entre agriculteurs et éleveurs, mais aussi entre éleveurs résidents et transhumants et entre populations hôtes et populations déplacées suite aux crises.

En effet, la détérioration de la situation sécuritaire a entrainé un déplacement massif de personnes dans la zone qui vient accentuer la compétition autour de l'exploitation des ressources alimentant ainsi les dynamiques de conflits. Une forte concurrence nait dès lors entre communautés hôtes et déplacées et contribue à complexifier le problème. En effet, on dénombre 86,000 réfugiés dans la zone (Sept 18) soit 24,000 réfugiés maliens au Burkina Faso, surtout dans la région du Sahel; 54,000 réfugiés maliens au Niger et 7,000 nouveaux réfugiés burkinabè au Mali depuis 2018 avec au niveau des personnes déplacées internes, des centaines de milliers dont environ 178,000 PDI au Mali à compter de Septembre 2019 et pour le Burkina, depuis le début des attaques des groupes armés, plus de 486,000 PDI recensées en octobre 2019 principalement dans les régions faisant partie du Liptako-Gourma. Elles-mêmes à la recherche de terres agricoles ou de pâturage, la présence croissante de personnes déplacées dans des zones déjà déficitaires accroissent la pression sur le foncier jusqu'au point de rupture. Les PDI se déplaçant aussi avec leurs animaux, cela contribue à accroitre la compétition autour des points d'eau et des aires de pâturage. A titre d'illustration, certaines communes ont vu leurs populations doublées sans qu'aucune mesure ne soit prise pour mitiger les compétitions pour l'exploitation des ressources terre, eau et végétation.

La collecte de la paille de brousse autour des campements en vue de sa commercialisation dans les grosses agglomérations, mais aussi la méconnaissance et/ou le non-respect des textes aussi bien nationaux, régionaux qu'internationaux régissant l'accès aux ressources naturelles par les différents acteurs constituent d'autres facteurs de conflits. A cela s'ajoutent l'insuffisance ou l'absence d'infrastructures spécifiques dédiées au pastoralisme dans les zones transfrontalières ou le long des couloirs de transhumance, la faiblesse des cadres de coopération transfrontalière et l'absence d'un mécanisme d'alerte précoce allant au-delà des mécanismes locaux ou nationaux pour prendre en charge les facteurs et les déclencheurs de conflits. Aussi, la faible présence des administrations publiques et/ou leur passivité dans les zones enclavées engendre un déficit d'offre de services publics dans le domaine de l'élevage. Cela érode la confiance des populations dans l'État et crée un terreau fertile pour les groupes armés, qui enrôlent les jeunes.

> Les mécanismes et structures de gestion des conflits en déphasage

Les communautés vivant dans ces espaces ont produit au cours des siècles des mécanismes de résolution de conflits efficaces, qui puisent leurs fondements dans la culture et l'histoire. Ils font appel à la parenté, à l'histoire et aux mythes fondateurs des communautés, aux valeurs culturelles, etc. Parmi ces mécanismes, on peut citer : le cousinage ou la parenté à plaisanterie, la palabre comme technique de négociation et de médiation, les pactes d'alliances entre communautés, les cérémonies festives comme mécanisme d'apaisement social, les mécanismes à caractère religieux ou magique, etc. L'application de ces mécanismes en cas de conflits a permis de résoudre de nombreux conflits sans l'intervention de l'État et de la justice pendant plusieurs années avec comme résultat une gestion des conflits à l'intérieur des communautés et entre communautés à travers une régulation sociale acceptée par tous les acteurs.

A côté de ces mécanismes traditionnels de résolution de conflit, des alternatives modernes existent. Ce sont : les modes de règlement à l'amiable, par conciliation et devant les tribunaux. Ces modes de règlements reposent sur l'intervention des autorités administratives et judiciaires. Si ces dernières années la confiance dans les mécanismes traditionnels de gestion de conflit semble globalement s'éroder, force est de reconnaître que les communautés ont tout de même d'abord recours aux mécanismes traditionnels pour résoudre leurs différends et n'approchent les autorités qu'en dernier ressort.

Cependant, les normes coutumières peinent à s'adapter aux nouvelles dynamiques et les mécanismes de résolution des conflits sont globalement en perte de vitesse. Leur efficacité relative à une incidence sur la prévalence des conflits, fluctuante selon les zones. La coexistence du droit coutumier et du droit étatique et la dualité des instances d'arbitrage créent une incertitude juridique compliquant la résolution des conflits locaux.

Pour ce qui est des structures de gestion des conflits, il existe une multitude d'initiatives dans la zone. Il s'agit des initiatives structurantes que sont -sans être exhaustif :

- ✓ Les comités de paix, de médiation et de surveillance dans 20 villages de Mopti à la suite du
 processus Anefi et l'élargissement du processus dans le reste de la région par exemple dans la
 commune de Talataye dans le cercle d'Ansango, à Tin Fatimata dans la région de Ménaka, à
 Nebket-elelek dans la région de Tombouctou ou encore à Gao;
- ✓ La Haute Autorité de Consolidation de la Paix (HACP) au Niger sous le Ministère de l'Intérieur a facilité le dialogue entre groupes rebelles et au sein des communautés. L'intégration au sein de cette structure d'acteurs sécuritaires (FDS, services de renseignements, unités locales de sécurité), de chefs coutumiers, d'autorités traditionnelles locales, d'institutions chargées de l'exécution des lois, ou encore de forces non officielles (sociétés de sécurité privées, milices), a permis de percevoir désormais la sécurité comme « un bien public » et un phénomène social complexe ;
- Le réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique (Billital Maroobe), créé en 2003 à Dori au Burkina Faso qui regroupe une dizaine d'associations de trois pays. Le siège du réseau est à Dori et le secrétariat technique à Niamey;
- ✓ L'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS), présente dans les trois pays ;
- ✓ Les initiatives soutenues par le Centre pour le Dialogue Humanitaire et la Médiation, telles que les concertations entre une trentaine de chefs de villages dogons et peuls, originaires de Koro, Mopti au Mali en août 2018 ayant abouti à un accord de paix intercommunautaire visant à mettre un terme à plus d'une année de tensions intercommunautaires suscitées par la question de l'accès aux ressources naturelles, et à privilégier les mécanismes de médiation traditionnels en matière de prévention et de gestion des différends ;
- ✓ Les différents démembrements de l'Observatoire nationale de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso ;
- ✓ L'existence dans la région de plusieurs cadres de concertation transfrontaliers formels et informels entre les collectivités territoriales.

Malheureusement, ces mécanismes et structures de règlements des conflits sont de moins en moins efficaces pour trois raisons : (1) la remise en cause du pouvoir des chefs coutumiers accusés à tort ou à raison de spolier les terres au profit des plus nantis ; (2) des règlements de litige mal rendus par l'autorité administrative, amenant les uns à croire qu'il y a une primauté des uns sur les autres (3) la perception de corruption de l'autorité judiciaire entachant la crédibilité des jugements rendus. Une telle situation crée le discrédit autour de ces institutions et remet en cause leur légitimité au niveau des populations. Cela a pour conséquence la tendance actuelle au règlement des différends par soi-même ou collectivement, avec souvent le recours à la violence.

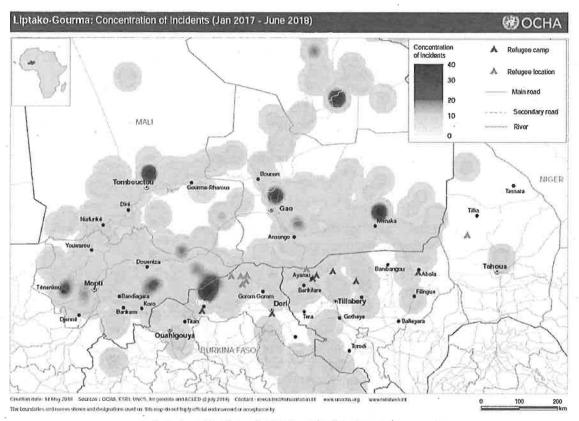
Ces difficultés montrent que les mécanismes traditionnels et modernes peinent à résoudre de manière durable les conflits récurrents d'accès aux ressources naturelles. Le même constat est dressé dans la plupart des localités de la bande frontalière du Liptako-Gourma en termes de relations entre éleveurs et agriculteurs notamment en ce qui concernent les sources de conflits, les acteurs en présence et les moyens de résolution.

> Les attaques en augmentation des groupes armés non étatiques

La région est menacée par des groupes extrémistes qui incluent l'Etat Islamique au Grand Saharaet Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), entre autres groupes. Cette situation est exacerbée par les groupes locaux qui vivent du racket, des activités criminelles transnationales et du trafic de drogue, ce qui brouille souvent la frontière entre l'extrémisme et la criminalité. Par exemple, l'Etat Islamique au Grand Sahara a officiellement accepté un serment d'allégeance de Saharaoui Katiba, présente dans la région. Saharaoui Katiba a été signalée comme active au Niger et au Burkina Faso et dans certaines bases opérantes supposément situées au Sud de l'Axe Ansongo-Ménaka. La région est une zone sécurisée en ce qu'elle assure une relative mobilité pour les djihadistes qui traversent la frontière du Mali et entrent en contact avec des combattants venant du Nord (Libye) et d'autres réseaux en place. L'incapacité de l'État à désarmer et réintégrer certains des jeunes notamment chômeurs, anciens combattants de MUJAO, Ansar Dine et d'autres groupes favorise un potentiel recrutement par des groupes extrémistes opérant dans la zone de Kidal et Ménaka.

La montée de l'extrémisme violent et les effets dévastateurs des groupes qui adoptent des idéologies violentes réduit non seulement à néant les avancées en matière de développement, mais risque également de freiner les perspectives de développement pour les décennies à venir. L'impact sur la vie et les moyens de subsistance des personnes ayant perdu des membres de leur famille, des amis et des collègues dans les nombreuses tragédies survenues sur les marchés, dans les universités, les lieux de culte et les écoles est dramatique. Du fait de l'augmentation des violences et de l'insécurité dans la région, un grand nombre d'enfants et d'élèves ne peuvent plus aller à l'école ou à l'université, ce qui nuit à leur qualité de vie actuelle et future.

L'impact de ce phénomène sur les jeunes est en effet disproportionné. Exclus des processus politiques, privés de possibilités d'emploi viables et souffrant d'un sentiment de désespoir croissant, les jeunes sont des cibles faciles pour les recruteurs radicalisés qui les attirent par la ruse ou la force avec divers arguments religieux, incitations financières, messages d'espoir, et souvent, avec violence. Les attaques liées à l'extrémisme violent d'inspiration religieuse ont atteint des niveaux sans précédent, et leur impact est lourd de conséquences.



Carte : Situation sécuritaire dans la Région du Liptako Gourma en juin 2018

> Le manque d'opportunités pour les jeunes et des femmes

La région du Liptako-Gourma, malgré les potentialités réelles en matière d'élevage et de ressources minières, n'offre pas de perspectives aux jeunes filles et garçons qui subissent d'une manière plus prononcée la dégradation de la situation socioéconomique. La faible capacité de l'État à rétablir l'ordre et la sécurité dans les zones d'intervention et à offrir des perspectives d'avenir à une jeunesse partageant un sentiment d'abandon, réduit toute possibilité de création d'opportunités d'emploi et de perspectives économiques au profit des populations, plus particulièrement les jeunes filles et les garçons. En effet, le taux de chômage des jeunes est de 16,3% pour les jeunes femmes et de 15,26% pour les jeunes hommes au niveau national au Burkina Faso et de 11,8% pour cette zone Étant donnée qu'on est en milieu rural, le taux de sous-emploi est plus explicite dans la mesure où si l'on s'en tient aux critères pour évaluer le taux de chômage, on serait dans une situation de plein emploi en milieu rural surtout en saison hivernale. Cela a pour conséquence de placer les jeunes dans une situation de précarité sociale, économique et financière, les exposant ainsi aux recrutements par les groupes religieux radicaux et autres groupes criminels organisés ou encore à s'adonner aux activités illicites. Au-delà de briser toute confiance en soi, cette condition de précarité sociale, économique et financière constitue de réels freins à la participation des jeunes filles et garçons – en tant qu'agent de développement - dans la production économique du pays. Par ailleurs, cette précarité sociale, économique et financière des jeunes entraîne chez ces derniers un isolement social les rendant ainsi davantage dépendants vis-à-vis des adultes et amenuisant toute possibilité de prendre librement part aux processus et mécanismes de prise de décisions au niveau communautaire, local et national.

En plus, ces jeunes sont les plus affectés par les fragilités et les conséquences des mouvements massifs de populations car ils sont le plus souvent utilisés pour les activités d'élevage, d'agriculture, des travaux domestiques et les petits emplois dans un contexte où les adultes sont peu nombreux car ils sont les cibles des différentes attaques des groupes armés et des conflits communautaires.

L'évaluation a mis en évidence la vulnérabilité particulière des jeunes et femmes en raison aussi des pesanteurs socio-culturelles. Les jeunes en général et plus particulièrement les jeunes filles n'ont pas droit à la parole et ne participent donc pas à la vie de leur communauté. Ces traditions font que les jeunes ne disposent pas de ressources pour une participation efficace à la vie dans leurs communautés. Ils restent sans voix et cela affecte leur vie quotidienne ; d'où une frustration de plus en plus grandissante. Ces pesanteurs-là touchent même l'autorité de sorte que la défiance des populations, surtout les plus jeunes, est croissante vis-à-vis des autorités administratives et traditionnelles jugées souvent incapables de fournir des solutions aux difficultés rencontrées par la jeunesse. Ce terreau culturel complexifie la problématique et expose davantage les jeunes au recrutement des groupes armés non étatiques.

1.2.2. Analyse des acteurs

Il y a plusieurs acteurs en présence dans les circuits de la transhumance dont les intérêts sont parfois divergents, conflictuels voir même contradictoires. Ce sont :

Les Eleveurs

Ils représentent entre 30 et 60% de la population selon les pays. Il s'agit aussi bien de petits propriétaires (moins de 10 têtes de petits ruminants) que de grands éleveurs possédant plusieurs centaines de têtes de bovins et/ou de chameaux. Les systèmes d'élevage sont diversifiés, allant de systèmes basés sur la mobilité (nomadisme au Niger et au Mali, et transhumance dans les trois pays) à des formes d'élevage sédentaire présents dans les trois pays. Selon les pays on enregistre autour de 2% des effectifs de ruminants qui sont concernés par les mouvements de transhumance. Les éleveurs constituent à la fois des groupes de producteurs et des communautés culturelles spécifiques. Le pastoralisme est une spécialisation ancestrale pour certains groupes ethniques de la région du Liptako-Gourma. C'est le cas par exemple de la communauté peulh qui est présente dans les trois pays. Il ne faut cependant pas réduire le pastoralisme à l'activité porteétendard d'une communauté. Au Burkina Faso par exemple, l'activité pastorale est exercée par plusieurs groupes ethniques (Peul, Fulse, Sonraï, Touaregs, Mossi et Gourmantché). Dans la région du Niger oriental, les groupes concernés sont tout aussi divers (Wodaabe, Touareg, s et Ird, Arabes Ouled Slimanes, ...). Au Mali, on rencontre les mêmes communautés Peulhs, Touaregs, Maures, Songhoi Bambara Dogon qui pratiquent l'élevage. Dans la plupart des localités affectées par les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les trois pays, ces derniers éprouvent de grandes difficultés pour accéder aux ressources naturelles (aires de pâtures, points d'eaux etc.) pour exercer leurs activités pastorales. La fragilisation du foncier pastoral est une tendance lourde qu'on observe également dans tout le Sahel, rendant les pasteurs particulièrement vulnérables.

Les familles d'éleveurs déplacées et refugiées sont confrontées à une vulnérabilité accrue, à cause des difficultés d'accès aux ressources naturelles (pâturages et points d'eau) dans leurs zones d'implantation. A cela s'ajoutent les contraintes liées à l'insécurité qui les exposent aux exactions imputées aux groupes armés non étatiques, mais aussi aux forces de défense et de sécurité (cas de figure des éleveurs de la région de Gao qui sont réfugiés dans la zone du Sahel burkinabè).

Face à leur vulnérabilité, les pasteurs se sont constitués en organisations socioprofessionnelles structurées à différentes échelles (locale, nationale et régionale) pour défendre leurs intérêts, influencer les politiques publiques et bénéficier de servies technico-économiques. Le Réseau Billital Maroobé (RBM) avec ses différentes organisations nationales et locales membres est à inscrire dans ce registre. Actuellement, le RBM regroupe en son sein 72 organisations d'éleveurs implantées dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (dont les trois pays du Liptako-Gourma) et qui défendent les intérêts de 650 000 pasteurs et agropasteurs. Les Antennes nationales du RBM dans l'espace du Liptako-Gourma disposent d'une plateforme de collaboration et d'échange d'expériences à travers un dispositif endogène de veille informative qui sert d'outil permettant d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces pesant sur les ménages pastoraux, principalement dans les zones transfrontalières. Cette veille informative remplit trois missions essentielles :

(i) assurer le suivi de la dynamique des ressources pastorales et faciliter la circulation de l'information dans les zones transfrontalières; (ii) relayer les informations relatives à la situation des pasteurs dans les terroirs d'attache, les zones de transit et d'accueil des transhumants; et (iii) fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles d'accès aux ressources pastorales dans les zones transfrontalières. Il permet d'alerter en temps réel les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer l'impact des crises sur les conditions de vie des ménages pastoraux et sur l'activité d'élevage.

A côté des structures associatives modernes, il existe des leaders éleveurs traditionnels (désignés au sein des communautés pastorales) et qui sont responsables de l'application du principe du « Lawol Fulbé », notamment en ce qui concerne l'organisation de la transhumance des familles d'éleveurs Peuls. Le « Rouga » est un leader éleveur élu par sa communauté pour ses qualités de leadership, son intégrité, son engagement pour faciliter la transhumance et les activités liées à l'élevage. Il doit avoir de réelles capacités d''écoute, être dynamique, volontaire et s'illustrer par les actes importants qu'il a posés dans le développement du pastoralisme, l'accompagnement de la transhumance et la résolution des conflits et des difficultés rencontrées. Le « Rouga » est un médiateur, élu et intronisé, après l'avis favorable du chef coutumier et des autorités locales. Il s'occupe exclusivement des affaires liées à la transhumance¹⁵. A cet effet, il est assisté par : (i) des « Garso » dont le rôle consiste à collecter et diffuser l'information auprès des transhumants, alerter le « Rouga », lorsqu'un conflit éclate ou qu'un risque de conflit se présente ; et (ii) une femme élue ("Lamè") qui prend en charge les intérêts des femmes. Au Mali, les « djoro » (maîtres des pâturages inondés) sont chargés de faire respecter les règles d'accès aux bourgoutières.

Les éleveurs transhumants sont ceux qui quittent leur terroir d'attache à la recherche de l'eau et des pâturages dans les zones fournies des pays d'accueil. Ces derniers sont des bras valides, jeunes dirigés par un adulte ou Garso qui se déplacent laissant derrière eux toute la famille. Ils se déplacent en groupe dont la taille est variable selon les troupeaux et qui ne comptent jamais de vieillards er exceptionnellement de femmes. Dans la mobilité les éleveurs peuvent faire l'objet de plusieurs tracasseries dont les causes peuvent être leur faute (non-respect des itinéraires de transhumance, des portes d'entrée et dégâts champêtre), mais aussi de taxes sauvages lorsque assimilés à des commerçants du bétail. Leur mouvement est saisonnier démarrant au Niger au mois de Février- Mars avec retour en début de la saison pluvieuse.

Les Agriculteurs

Ils constituent un groupe d'acteurs très importants qui pratiquent l'agriculture vivrière et commerciale : mil, sorgho, légumes, légumineuses, arachides, le coton, le maïs etc. Il faut noter également que beaucoup d'agriculteurs sont en même temps des éleveurs. Au Niger, très souvent les agriculteurs confient leurs animaux aux éleveurs peulhs qui les conduisent dans les zones pastorales pendant toute la saison des pluies. Certains agriculteurs nantis disposant de grands cheptels pactisent avec les éleveurs pour le gardiennage de leurs troupeaux. L'investissement dans l'élevage permet de thésauriser les revenus agricoles, mais aussi de disposer d'un capital facilement mobilisable pour les dépenses imprévues ou pour réaliser de nouveaux projets en matière de diversification des revenus. La complémentarité entre agriculture et élevage constitue la clef de voûte de la prospérité de la région du Liptako-Gourma mais la difficile coexistence entre les grands pasteurs et agriculteurs constitue un problème sérieux. Tout comme les éleveurs, les agriculteurs sont regroupés en organisations professionnelles (groupements villageois, unions, CRA, CNA) et des organisations de la société civile (CPF). Les principales revendications des agriculteurs sont portées sur : 1) la sécurisation du foncier agricole, 2) un meilleur accompagnement financier de l'État (subvention des équipements et intrants), ainsi que 3) la mise en place d'un prix minimum garanti des principales productions. Dans les trois pays des cadres législatifs et règlementaires concernant la gestion du foncier existent mais leur application reste très difficile sur le terrain à cause de l'emprise des propriétaires fonciers traditionnels qui reste forte. Quant aux subventions, quoi que tous les pays fassent des efforts dans ce sens, elles restent très insuffisantes par rapport à une très forte demande (80% de la population active).

¹⁵ Le « *Rouga* « détient le pouvoir de sanctionner les éleveurs qui ne respectent pas les règles de la transhumance et les consignes données. Il est habilité à demander à la communauté de bannir un pasteur qui a commis une faute lourde. Il n'est pas attaché à un terroir déterminé. Il exerce la fonction de régulateur de la transhumance pour tous les pasteurs qui se reconnaissent dans ce mode d'organisation sociale.

Les Jeunes

Les jeunes (hommes et femmes) de 15 à 35 ans représentent en moyenne 30% de la population des pays de la zone du Liptako-Gourma. Au niveau des communautés pastorales et agropastorales, ils constituent la principale main d'œuvre familiale ou salariée surtout pour le gardiennage des troupeaux et particulièrement pour la transhumance qui est physiquement éprouvante. Les troupeaux étant en général collectif / familial (pasteur) ou parental (sédentaire), leur gestion relève du chef de famille / ménage. Bien qu'assumant la plus grosse charge de travail (gardiennage) les jeunes ne sont pas systématiquement ni suffisamment associés à la prise de décision concernant la gestion du troupeau ; ils ne peuvent pas jouir librement de leur part de troupeau sans se référer au chef de famille / ménage.

Les jeunes pasteurs revendiquent surtout plus d'autonomie dans la gestion de leur part de troupeau et plus de liberté de façon générale vis-à-vis de la communauté (émancipation). Vis-à-vis du pouvoir public les revendications s'orientent vers les emplois décents, et un meilleur financement des activités d'élevage. L'engagement des jeunes aux cotés des groupes armés non étatiques est attribué dans un premier temps aux différentes frustrations accumulées du fait de leur non-implication dans la gestion de leurs communautés mais aussi aux conflits intergénérationnels, et en second lieu aux manques d'emplois à même de leur permettre de vivre dignement et d'envisager l'avenir avec sérénité. Offrir des emplois aux jeunes ou créer des conditions pour leur auto-emploi pourrait contribuer à rompre ce cycle de violence que travers la zone de l'ALG dans sa partie sahélienne. Cependant, selon le rapport Afrique : A journey to extremism de l'UNDP, le manque d'emploi n'est qu'une raison accélératrice de la motivation des jeunes à rejoindre les groupes armés et que la vraie raison de la radicalisation ou de l'adhésion aux groupes armés est leur perception de marginalisation, de laisse pour compte et de discrimination qui caractérisent leur rapport avec l'Etat.

Au sein des zones pastorales en proie à une insécurité grandissante, la fraction jeune de la population est d'autant plus perméable à l'influence du discours des groupes extrémistes violents qu'elle est assaillie par des difficultés inextricables et ressent un sentiment d'exclusion du système social et politique; ce qui constitue un puissant moteur de révolte, comme le démontrent les expériences analysées par l'Observatoire Kisal – Pulaaku16. Dans la dynamique actuelle de repli sur soi consécutive aux insuffisances constatées dans le règlement des conflits, les jeunes se regroupent dans des organisations constituées sur une base communautaire17 et montent en première ligne dans les conflits intercommunautaires.

Face à une telle situation, il est indispensable d'œuvrer à renforcer la participation effective des jeunes de la zone du Liptako-Gourma aux espaces de décisions à tous les niveaux (familles, campements, organisations d'éleveurs, collectivités locales, etc.). A cet effet, l'accent devra être mis sur : (i) l'adoption d'une démarche d'accompagnement efficace des réponses institutionnelles à l'insécurité qui prévaut dans les zones pastorales ; et (ii) l'appui à l'insertion économique et sociale des jeunes, grâce à la promotion d'activités répondant à leurs aspirations et correspondant au modèle de vie auquel ils s'identifient.

Les Femmes

Elles sont les plus nombreuses dans les trois pays ainsi ; elles représentent 52% de la population au Burkina Faso par exemple (INSD). Mariée souvent très jeune dans les communautés pastorales et très peu prises en compte dans le système éducatif (très faible taux de scolarisation, et fort taux d'abandon), les femmes sont victimes d'inégalités vis-à-vis des hommes dans bien de domaines.

17

¹⁶ Il arrive également que ces catégories sociales particulièrement vulnérables soient enrôlées de force par des groupes extrémistes armés.

¹⁷ Par exemple, le Collectif des associations de la jeunesse Pulaku, les organisations Vision, Kisal, Pinal, Natal, Dental, l'association Wodaabe et l'organisation des jeunes Dogons.

Selon le rapport diagnostic 2019 de l'ALG, les violences sexuelles basées sur le genre représentent une menace d'autant plus importante dans le contexte actuel d'insécurité grandissante et de prolifération des groupes armés au Liptako-Gourma. Au cours de la période janvier-août 2018, 28 allégations de viols ont été signalées par les femmes et filles dans la région de Tillabéri uniquement. Plusieurs cas ont eu lieu depuis l'intensification de la crise dans la bande nord de Tillabéri (19 cas) particulièrement dans le département d'Ayorou. Par ailleurs, neuf cas ont été rapportés dans les localités de Tera, Ouallam et Gotheye. Les groupes armés, trafiquants, et personnes non identifiées, sont généralement les auteurs de ses actes.

Dans le domaine de l'élevage et particulièrement de la transhumance, les femmes occupent une place importante. Propriétaires d'animaux, elles assurent parfois le gardiennage des animaux étant jeunes filles et sont très souvent présentes dans les mouvements de transhumance et toujours dans le nomadisme. C'est à elles que reviennent les charges de l'éducation familiale des enfants et celles domestiques comme le transport du bois et de l'eau ainsi que la préparation des repas. Si dans les communautés pastorales elles sont épargnées des travaux champêtres, dans celles sédentaires elles n'interviennent que très peu dans les activités d'élevage.

La traite, la transformation et la vente du lait est une prérogative féminine dans la plupart des communautés pastorales et agropastorales. C'est très souvent leur unique ou principale source de revenus. Les revendications des femmes des communautés pastorales sont peu audibles ; elles portent cependant sur l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable) et à l'accès aux financements pour mener des activités génératrices de revenus.

Les femmes de la zone frontalière ne constituent pas un groupe homogène et présentent des vulnérabilités particulières liées aux rapports d'inégalités hommes-femmes et à la dégradation de la situation sécuritaire. La vulnérabilité touche plus particulièrement celles qui appartiennent aux ménages ruraux les plus pauvres (notamment les familles exclues du système d'élevage à la suite de la perte de la totalité de leur cheptel). En effet, l'insécurité récurrente impacte particulièrement les femmes qui sont obligées de restreindre leurs activités pour éviter les enlèvements et/ou les agressions sexuelles.

Les fortes inégalités hommes-femmes présentes dans les trois pays dans leur ensemble sont confrontées 1) aux violences faites aux femmes (mutilations génitales féminines, mariages forcés et précoces, violence domestique et sexuelle); 2) aux problématiques liées à la santé reproductive (contraception, IVG, mortalité maternelle); 3) à la faible participation des femmes à la vie économique et politique;

Enfin, la montée en puissance des groupes extrémistes violents, des conflits inter communautaires et les déplacements massifs des populations représentent une menace pour les droits des femmes et leur autonomisation. Bien que des analyses montrent que la perception de l'insécurité et les préoccupations sécuritaires varient entre les hommes et les femmes, les approches en matière de politiques sécuritaires ne sont pas différenciées entre les sexes.

Par ailleurs, le faible taux d'accès des femmes à l'éducation, l'inexistence de formations professionnelles adaptées à leurs besoins ainsi que leurs difficultés pour accéder à la propriété (notamment aux terrés et au bétail) réduisent à néant leurs perspectives d'emploi et de génération de revenu. Ainsi, l'OCDE a rapporté, en 2014, que 54% des hommes au Burkina Faso étaient les uniques propriétaires de leurs terres, contre 5% des femmes.

Dans les zones agropastorales et pastorales de l'espace du Liptako-Gourma, les femmes sont fortement impliquées dans les activités de production, à travers la prise en charge de certaines tâches pastorales comme la traite, les soins sanitaires et l'abreuvement des petits ruminants. Dans les familles qui possèdent un nombre important d'animaux, les femmes s'occupent de la transformation des produits laitiers (beurre liquide et fromage sec). En règle générale, les revenus tirés de la vente de ces produits sont utilisés au profit de toute la famille : soins de santé, achat de fournitures scolaires ou de vêtements pour les enfants, achat de vivres à certaines périodes critiques de l'année, etc.

Il convient de souligner que les femmes participent activement à la transhumance dans le souci de sécuriser le patrimoine familial et surtout de garder la mainmise sur leur part du troupeau. Autrement dit, les femmes n'accompagnent pas les hommes dans les déplacements pour s'occuper uniquement des tâches domestiques, mais surtout pour garder un œil sur leurs propres animaux. Jusqu'à une période récente, les droits des femmes sur leurs animaux semblaient fragiles, dans la mesure où elles ne pouvaient pas en disposer à leur guise, sans l'aval de leurs époux. Cette situation commence à changer dans le contexte actuel. C'est pourquoi, les femmes estiment nécessaire de partir en transhumance, même si elles redoutent ces déplacements qui les exposent à l'inconfort, à l'insécurité, ainsi qu'aux difficultés d'accès aux services de santé pour elles et leurs enfants souvent en bas âge.

L'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG)

Au regard du potentiel économique (minier, énergétique, hydraulique, agricole, pastoral), de la nécessité pour la mise en valeur optimale des ressources, de promouvoir une étroite coopération économique entre les Etats, des efforts déjà déployés dans la zone, les textes de base de l'ALG lui fixent les orientations suivantes : le développement harmonieux et intégré ; la mise en valeur cohérente et en commun des ressources. Au compte du développement harmonieux et intégré il s'agit de :

- ✓ Promouvoir l'intégration sectorielle, c'est-à-dire l'intégration des secteurs, la cohérence et la complémentarité des actions.
- ✓ Articuler le programme régional avec les actions au niveau des États et des autres OIG. La mise en valeur cohérente et en commun des ressources concerne les ressources agro-pastorales, hydrauliques, minières, énergétiques dont la réalisation dépasse souvent les seules capacités financières d'un seul État. Les questions sécuritaires sont exclues de fait.

Les autorités nationales et les organismes régionaux ont adopté des cadres formels pour renforcer la coopération transfrontalière sur le plan institutionnel, juridique et sécuritaire. Une institution régionale telle que l'ALG joue un rôle clé dans la prise en charge de la problématique partagée par les trois États dans la zone frontalière. L'ALG jouera à ce titre un rôle essentiel dans la coordination de la mise en œuvre de ce projet.

Les forces de sécurité

Ils ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la défense des territoires nationales et des institutions. Si leur légitimité ne souffrait pas de remise en cause jusqu'à une période récente dans la zone de l'Autorité du Liptako Gourma (ALG), leur comportement vis-à-vis des populations tout comme leur efficacité sont de plus en plus questionnés. En effet le maillage des territoires en poste de défense et de sécurité est très faible à cause de la faiblesse des effectifs de FDS laissant parfois des pans entiers de territoires sans contrôle et parfois à la merci de groupes d'autodéfense. En plus les FDS se plaignent d'un dénuement en équipement et matériel adéquat pour assurer leur mission ; ce dénuement est beaucoup plus ressenti depuis la vague terroriste qui balaie la région. Les revendications de ces corps habillés sont portées sur le renforcement des effectifs, un meilleur équipement et leur formation face aux nouveaux défis qu'est le terrorisme.

En sus de cela, des cas de violations des droits humains sont régulièrement dénoncées par les populations locales et les ONG de défense des Droits humains au Burkina Faso. Le rapport 2019 du Ministère en charge des droits humains fait état de 328 cas de violations des droits humains pour l'année 2018.

Les groupes armés non étatiques

Ils prolifèrent dans les pays du Liptako Gourma depuis la crise libyenne de 2009 qui s'est soldée avec l'assassinat de son président. Partis du Mali sur la base de revendications territoriales (CMA/Azawad), les groupes armés se sont progressivement diversifiés sur des bases de revendication religieuse (ACQMI, MUJAO, JNIM, EIGS) et communautaires (......), sur fonds de revendication d'une meilleure gouvernance, d'une meilleure répartition des fruits de la croissance de chaque pays et de lutte contre la corruption. A côté de ceux qui ont des revendications politico-religieuses se sont développés en parallèle de vastes réseaux de trafic de drogues, d'armes qui utilisent la terreur pour s'enraciner dans l'espace et dans le temps au sein des communautés. Enfin le grand banditisme qui était plus ou moins sous contrôle au niveau des états a regagné de l'ampleur et se traduit par des vols de troupeaux surtout. En sus, les différents conflits sont sciemment exploités par les groupes armés qui a travers des manœuvres accentuent ces conflits ou les provoquent dans le but d'approfondir les dissensions entre communautés et recruter les plus frustrés. Le cas de l'attaque terroriste qui a coûté la vie au chef de Yirgou dans la région du Centre-Nord et les différentes répercutions de cela sur la cohésion sociale entre communautés Peulh et Mossis dans la zone est un exemple patent.

L'Administration centrale et les collectivités territoriales

L'administration est organisée autour des départements ministériels organisés en services centraux et services déconcentrés qui se partagent les missions (appui conseil, administration des services demandant une compétence avérée et contrôle régalien des interventions des partenaires et de la société civile) de chaque ministère sont déconcentrés géographiquement suivant le découpage administratif de chaque pays. A côté de cela, on retrouve les collectivités territoriales dont le niveau diffère en fonction des pays. Dans le domaine particulier de l'élevage, un département ministériel à part entière est consacré au développement des ressources animales au Burkina Faso. Au Mali et au Niger, ce secteur est pris en charge respectivement dans le ministère du développement rural et, le ministère de l'élevage et de l'agriculture. Les principales insuffisances de cette administration résident dans la faiblesse de ses effectifs, de la faible compétence de ses agents et le manque de contrôle par le niveau central. En sus de cela, les différents services ne disposent ni d'outils de collecte de données adaptées, ni d'une capacité d'anticipation sur la base d'une analyse des données collectées pour prévenir ou résoudre les conflits. Certains pays ont créé des ministères spécifiques pour prendre en charge la question des jeunes et des femmes. Cependant, ces différents démembrements n'ont eu qu'un impact très limité sur les jeunes notamment ceux du milieu pastoral car seuls les services du développement rural et de la santé ont un millage appréciable de leurs services sur le terrain. De plus, l'intégration des jeunes à travers leurs coordinations locales de la jeunesse dans le processus de décision et de planification des actions de développement est seulement à ses débuts et ces derniers ont rarement la maîtrise de la mise en œuvre des actions sur le terrain. La circulation des informations vers les jeunes par les autorités est souvent déficitaire et développe parfois des frustrations et des incompréhensions chez les jeunes.

Les personnes déplacées

Les personnes déplacées internes (PDI) sont constituées de toutes les catégories d'acteurs (agriculteurs, éleveurs, jeunes femmes, enfants, ...). Les hommes adultes et jeunes qui sont les plus ciblés par les tueries des groupes armés sont les premiers à partir en cas de menaces ou d'attaques ; ils sont rejoints ou non par les femmes et les enfants. Dans les villages d'accueil ils sont en partie reçu dans des familles hôtes (parents, amis, ou tout simplement bonne volonté) et en partie dans des sites d'accueil établis par le gouvernement qui sont sécurisés par les FDS. Leur nombre s'accroit au rythme des attaques et menaces ; au cours de l'année 2018, le nombre de PDI dans les zones frontalières des trois pays du Liptako-Gourma a quadruplé, passant de 35 000 en décembre 2017 à près de 145 000 en octobre 2018. Au Burkina par exemple, entre janvier et octobre 2019, le nombre de personnes déplacées internes est passé de 87 000 à près de 500 000 déplacés (OCHA) et les projections pour 2020 sont inquiétantes.

En ce qui concerne les réfugiés, au 31 août 2018, on en dénombrait 86 000 dont 24 000 maliens au Burkina Faso, 54 000 maliens au Niger et 7000 burkinabé et nigériens réfugiés au Mali. Cette situation de 2018 a très probablement évolué à la hausse vue que les attaques des groupes armés se sont intensifiées dans les zones frontalières des trois pays. Tout comme les PDI, la composition et les profils des réfugiés sont le reflet de structure sociale de leur zone d'origine (éleveurs, commerçants, agriculteurs, femmes, ...). Regroupés dans certains cas dans des camps sous le contrôle des agences des nations unies, certains vivent dans des tentes improvisées où ils sont confrontés à des risques de protection liés aux intempéries, aux difficultés d'accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'obtention de document d'identification, l'eau, les abris, ...Les retours vers les pays d'origines sont rares et très peu nombreux.

Parmi les déplacées, les communautés peulhs et Touaregs qui constituent la grande majorité des PDI et des réfugiés sont indexés comme étant les complices des groupes armés ou que ceux-ci sont à leur poursuite et que leur présence met à risque les autres communautés. La stigmatisation de ces groupes ethniques est palpable dans les localités d'accueil, ce qui crée un amalgame à l'égard des populations déplacées. Elles peinent donc à s'intégrer auprès des communautés hôtes, où elles sont perçues comme une menace potentielle.

Les PDI tout comme les réfugiés sont très vulnérables du fait qu'elles ont tout abandonné pour fuir les attaques des groupes armés et/ou les conflits. Elles se retrouvent à vouloir reconstituer leurs moyens de subsistance dans des localités d'accueil dont les capacités étaient déjà limitées. Cela augmente leur vulnérabilité en les rendant acteurs de conflit car elles entrent en compétition avec les populations hôtes pour subvenir à leurs besoins. L'aide mise en place par les pouvoirs publics et les différentes organisations n'arrive pas à combler les besoins.

L'analyse de la dynamique des acteurs montre une grande diversité tant du point de vue de leur statut, de leur organisation que de leurs revendications. Ils entretiennent des rapports plus ou moins conflictuels qui se sont détériorés pour certains évoluant en affrontement armés depuis la crise libyenne. Au centre, l'administration, qui est chargé d'établir les règles du jeu entre acteurs et surtout de veiller à leur application dans un esprit de justice et de paix sociale. Pour ce qui est des acteurs du monde rural il est à noter leur faible capacité d'adaptation ou la lenteur de cette adaptation face aux aléas climatiques et à une démographie galopante qui met à rude épreuve les habitudes/pratiques des uns et des autres qui autre fois leur garantissaient une certaine viabilité. Ainsi par exemple, l'accès aux ressources naturelles est au cœur de conflits récurrents et de plus en plus sévères entre éleveurs et agriculteurs surtout. Les Etats autant que les organisations sous régionales tels le CILSS, l'ALG, ... conscient de la détérioration des rapports entre ces acteurs et des conséquences qui pourraient en découler ont pris des initiatives à travers des projets et programmes récents (PDELG, PRAPS, ...) qui investissent dans les infrastructures transfrontalières d'élevage et l'organisation des acteurs entre autres. L'insuffisance des ressources financières engagées et la faible durée des interventions (cf. projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako Gourma qui n'a duré que 5 ans) font que les impacts attendus sont très faibles ou tardent à se faire sentir.

II. POINTS D'ENTREES POUR LE PROJET

Le projet aura pour point d'entrée le Plan d'appui intégré des Nations Unies pour le Sahel et les Cadres de coopération pays (UNDAF). Par ailleurs, l'initiative « Sustaining Peace » à laquelle le pays a souscrit, reste un point d'entrée clé pour la consolidation de la paix au Burkina Faso en plus des différentes initiatives en cours dans les deux régions en l'occurrence les Projets conjoints (Burkina, Mali et Niger) de "promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale" financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations unies (PBF).

III. COHERENCE DU PROJET AVEC LES CADRES STRATEGIQUES DU GOUVERNEMENT ET DES NATIONS UNIES, AVEC UNE APPROPRIATION NATIONALE ET COMMENT LE PROJET SE BASE SUR UNE PHASE PRECEDENTE, LE CAS ECHEANT, ET/OU PROFITE DES ENSEIGNEMENTS PERTINENTS

3.1 Au Burkina Faso

Au Burkina Faso, dans le cadre du Plan d'appui intégré des Nations Unies pour le Sahel, le SNU a développé un cadre de coopération 2018-2020 (UNDAF signé en avril 2018). Ce cadre est en droite ligne des priorités du gouvernement qui sont inscrites dans le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) et le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF 2017-2020) qui a été élargi en mars 2019 à d'autres régions (Nord, Boucle du Mouhoun, Est, Centre-Est, Centre-Nord). Par ailleurs, l'initiative « Sustaining Peace » à laquelle le pays a souscrit, reste un point d'entrée clé pour la consolidation de la paix au Burkina Faso en plus des différentes initiatives en cours dans les deux régions en l'occurrence les Projets conjoints (Burkina, Mali et Niger) de « promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale » financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations unies (PBF). A cela s'ajoutent les quatre initiatives du PBF en cours depuis Mars 2019 sur l'amélioration de la confiance, la gestion pacifique des conflits et la cohésion sociale.

S'alignant à la résolution 2050 des Nations-Unies ainsi que sur la stratégie du pays en matière de sécurisation et de gestion durable des ressources pastorales (axe 2 de la politique nationale de développement durable de l'élevage au Burkina Faso 2010-2025) de transhumance pacifique, le projet vise à renforcer le dialogue social pour prévenir les conflits communautaires en usant des mécanismes de la coopération transfrontalière. Un accent particulier sera mis sur la gestion pacifique de l'économie pastorale transhumante en lien avec l'insertion active des jeunes et des thématiques qui touchent le genre.

3.2 Au Niger

Le projet s'inscrit dans les actions prioritaires retenues par le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2019-2021 du Gouvernement du Niger, en particulier celles visant l'amélioration de la résilience des populations rurales portées par l'Initiative 3N. Il s'intègre dans la stratégie 2 : Gouvernance, Paix et Sécurité de l'UNDAF et de l'effet 2 : « Les communautés ciblées et les institutions chargées de la sécurité transfrontalière et intérieure ont les capacités pour prévenir et atténuer les menaces, favoriser la cohésion sociale et consolider la paix et la stabilité ».

Sur le plan régional, le projet s'inscrit dans le cadre du programme « Appui au développement d'un pastoralisme résilient » identifié comme « phare » par le G5 Sahel dans son Plan d'Investissement Prioritaire et cadre avec les objectifs du Plan de soutien de l'ONU au Sahel et est conforme la mise en œuvre de certaines des recommandations de la réunion de haut niveau de la CEDEAO sur la transhumance (Avril 2018).

3.3 Au Mali

Le projet contribue à l'objectif spécifique 9 du CREDD (Cadre Stratégique de Croissance et de Développement Durable), et aux politiques sectorielles (Loi d'Orientation Agricole (LOA) Politique de Développement Agricole (PDA), Programme National d'Investissement Agricole (PNISA). Il intègre et renforce la démarche et les processus de stabilisation et initiatives de paix en cours au Mali, notamment l'Accord pour la Paix et la Réconciliation de juin 2015, le Dialogue Inclusif National, etc.

Au Mali et aussi sur le plan régional, il contribue aux initiatives telles que : « Appui au développement d'un pastoralisme résilient » pilotée par le G5 Sahel, à la synergie des autres initiatives régionales pour la paix et la cohésion sociale développées à travers notamment l'ALG, le G5-Sahel, le PRAPS, le CILSS, CEDEAO etc.

RESUME DES INTERVENTIONS EXISTANTES DANS LE SECTEUR DE L'INTERVENTION PROPOSEE

≥

Plusieurs initiatives sont en cours actuellement avec pour focus plus ou moins la transhumance pastorale et les zones cibles. Ces initiatives proviennent aussi bien de l'État, des agences du SNU que des Acteurs Non Étatiques (ANE)..

Le tableau ci-dessous en fournit un aperçu.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
		Améliorer la santé animale;	Les deux projets couvrent les 3 pays de l'ALG.
Projet régional d'appui au	Banque mondiale et Etat :	 Améliorer la gestion des ressources naturelles; 	L'actuelle proposition met l'accent sur la collecte
pastoralisme au Sahel/ (PRAPS/)	28 10 909 USD	 Faciliter l'accès aux marchés; 	et le traitement des données sur les conflits
		 Améliorer la gestion des crises pastorales. 	pastoraux.
		 Développement des infrastructures pastorales 	
		et de la gestion des ressources pastorales;	Les similarités entre deux projets concernent le
- commence of contract of commence of contract of cont	Pio cottopadio	 Amélioration de la chaine de valeurs des bovins 	développement des infrastructures pastorales et
an an au	Malinda Catas of Etat :	et des petits ruminants ;	le renforcement des capacités institutionnelles.
durable des exploitations	Wellind Gales et Etat.	 Accès à la finance islamique; 	La nouvelle proposition de projet se démarque en
pastorales du sanei (PDDFs)	26 65 656 050	 Appui au renforcement des capacités 	contribuant à faciliter la transhumance
		institutionnelles et organisationnelles des	internationale.
		acteurs.	
Promotion de la sécurité		 Prévention des conflits ; 	Les deux projets seront mis en œuvre dans la
communautaire et de la	PBF	 Renforcement des capacités de populations à 	même zone géographique. La singularité de cette
cohésion sociale dans la région	3 000 000 USD	participer aux activités socio-économiques ;	proposition est de promouvoir un pastoralisme
du Liptako-Gourma		 Amélioration les conditions du vivre ensemble. 	pacifique.
			Ce projet renforce la mise en place d'une base de
		 Mise en place d'une base de données sur la 	données sur la transhumance à travers
		transhumance dans la partie transfrontalière	l'extension dans les parties transfrontalière Mali-
Transhumance Tracking Tools	OIM	Burkina-Niger;	Burkina.
(TTT) RBM-OIM	180,000 USD	 Mise en place d'un système d'alerte des conflits 	Capitaliser et étendre le système d'alerte précoce
		liés à la transhumance dans la partie	des conflits liés à la transhumance dans l'espace
		transfrontalière Burkina-Niger.	ALG pour une meilleure gestion de la crise
			pastorale par les institutions.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Renforcement de la résilience des populations pastorales et agropastorales dans les zones prioritaires du Sahel (FAO)	Union Européenne 2 977 273 USD	 Production, l'utilisation et partage des informations sur les ressources pastorales; Renforcement des capacités de l'appui-conseil, des acteurs bénéficiaires; Amélioration et diversification des moyens d'existence des ménages agro-pastoraux. 	Ce projet couvre les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ce PBF interviendra dans les communes non couvertes par ce projet avec certaines activités similaires pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs de conflits.
Appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire avec les acteurs de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Niger et au Mali	PBF \$1.267.911	 Renforcement des capacités des cadres de concertation communautaires; Renforcement des capacités des acteurs de la sécurité et de la justice sur la thématique de la consolidation de la paix. 	Développement de synergie avec le projet.
Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem	PBF:\$1.500.000	 Renforcement des cadres de concertation régionaux et locaux, en vue de faciliter l'accès apaisé aux ressources naturelles et notamment pastorales; Amélioration de la participation des femmes et des jeunes au processus de dialogue et concertation et d'identification des solutions consensuelles aux conflits; Renforcement de l'accès aux opportunités économiques et sociales pertinentes et sensibles aux conflits. 	Couvre une zone autre que celle visée par le projet.
Youth Action For Social Cohésion in Tillabéry	PBF \$1.500.000	Contribution de la jeunesse à la consolidation de la paix.	Développement de synergies avec le projet transfrontalier, qui couvrira également la région de Tillabéry.
Les jeunes filles Nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et Inclusive	PBF \$1.267.911	Contribution de la jeunesse à la consolidation de la paix.	

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry	PBF \$2.500.000	Contribution de la jeunesse à la consolidation de la paix.	Développement de synergies avec le projet transfrontalier, qui couvrira également la région de Tillabéry.
PRAPS composante nationale	Banque Mondiale 30 729 564 USD	 Appui dans la mise en place des infrastructures et équipements; Appui dans la lutte contre les maladies animales notamment la PPR; Appui la lutte contre l'insécurité alimentaire à travers la dotation d'aliment bétail. 	
Engagement des communautés frontalières de la région de	Département d'État du gouvernement des États-	Appui aux capacités institutionnelles dans la gestion de la sécurité aux frontières à travers	Cette initiative régionale a permis de produire une analyse des tendances et de nouer des
Liptako Gourma a la securite et gestion des frontières	Unis 2,468, 750 USD	i engagement des communautes montaileres dans la région du Liptako-Gourma.	communautés dans la région du Liptako-Gourma.
Programme de cohésion sociale au Niger (PCCN)	OTI, USAID \$60.000.000	Appui à la cohésion sociale et à la prévention de conflit.	Dans le cadre de ce programme, un bureau de l'OIM est établi à Tillabéry, ce qui facilitera le suivi et le déploiement du personnel de terrain dédié aux activités du projet. Les activités liées à cette intervention ont également inclus la création de comités de paix dans des zones sujettes à conflit, tout particulièrement en lien avec les conflits liés à la transhumance, dans la zone d'intervention du projet.
Programme Régional Conjoint d'Appui à la mise en œuvre des Activités de Coopération Transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma (2019-2022)	Budget total : 12.1M\$US ; Budget Financé : 8.2M\$US (Suède)	 Relèvement rapide: Amélioration des moyens de subsistance; activités durables pour les personnes et groupes défavorisées (femmes et jeunes) dans la zone du Liptako-Gourma pour 	Le programme régional d'appui 2019-2022 entend renforcer la résilience des communautés et la sécurité humaine face aux chocs environnementaux et climatiques, les menaces au Sahel, particulièrement au niveau des

Nom du aroiot (duréo)	Donoton to the state of	A vocation of a sound of the so	Différence / complémentarité avec la
nom an biolet (anice)	Dollareni et banget	Axes themanques un projet	proposition actuelle
		faire face aux chocs environnementaux et	frontières dont l'effet de débordement de la crise
		changements climatiques.	du Mali qui continue d'affecter la paix et la
		 Stabilisation: lutte contre l'extrémisme 	sécurité au Burkina Faso et au Niger. Dans ce
		violent, création d'emplois décents par la	sens, il vient en complémentarité des activités de
*		formation professionnelle (selon les besoins	promotion de la transhumance pacifique dans la
		identifiés) et la facilitation de l'emploi pour la	région du Liptako-Gourma. D'autre part, le
		santé des jeunes, la santé maternelle et	programme régional mettra un accent particulier
		infantile, etc.); l'accès aux services sociaux de	sur le renforcement des capacités (mécanismes
		base, les activités génératrices de revenus.	de coordination des efforts nationaux et
		■ Lutte contre le terrorisme : contrôle des	régionaux) de l'ALG, des autorités locales et du
		frontières, prévention du transfert illégal	Cadre de Concertation des Gouverneurs de la
	-	d'armes, renforcement des capacités des	sous-région, pour établir un mécanisme de veille
		acteurs nationaux en matière d'enquête, de	pour observer la situation sécuritaire dans les
×		poursuites et de législation, la promotion de	zones transfrontalières et améliorer la collecte de
	2	cadres institutionnels et légaux sur la	données, l'analyse continue et le partage des
		coopération transfrontalière, etc.	informations sur les points vulnérables et les
8		 Implication des acteurs locaux dans le 	risques afin de réduire les instabilités aux
		développement économique et social de leur	frontières. Le projet de promotion de la
		localité à travers la gestion et la prévention des	transhumance pourra donc compter sur une
	7	conflits, la promotion de la cohésion sociale et	structure sous régionale renforcée pouvant
		la paix. En outre, la création de forums de	assurer une coordination efficace des initiatives
		dialogue entre les communautés et les	en cours dans l'espace Liptako-Gourma.
,		autorités locales renforcera la confiance des	
		citoyens dans les institutions.	
	×		

V. JUSTIFICATION STRATEGIQUE ET CONTENU DU PROJET

Les conflits agriculteurs/éleveurs constituant la majorité des conflits communautaires et, au vu de leur nature à compromettre la recherche d'une paix durable dans la région du Liptako-Gourma, le projet propose une réponse structurante qui agira sur les facteurs déclencheurs de ces conflits en renforçant les mécanismes d'alerte précoce et de mobilisation communautaire inclusive.

L'atelier du 18 au 20 février 2019 de l'ALG qui s'est penché sur la problématique a bien appréhendé les enjeux et les défis y relatifs. Les recommandations dudit atelier proposent une analyse des conflits au niveau local en vue de procéder à une identification des types de conflits et des systèmes de gestion dans les 3 pays. Cette analyse de base permettra *in fine* d'améliorer l'efficacité des mécanismes de prévention et de gestion des conflits existants et la réplication des mécanismes constituant de bons exemples. Ensuite, un ensemble de mesures allant de la formation à la réalisation / réhabilitation d'infrastructures pourraient permettre d'améliorer la résilience des populations affectées par les nombreux et violents conflits agriculteurs/éleveurs. Compte tenu du contexte sécuritaire très précaire, la stratégie de mise en œuvre se basera en coordination étroite avec les autorités sur le faire-faire à travers les partenaires suivants par pays :

Pour le Burkina: Le Ministère des ressources animales et halieutiques à travers la Direction générale des espaces et aménagements pastoraux (DGEAP), l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako Gourma (ALG), Le Réseau Bililtal Maroobè (RBM), Le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) et le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA).

Pour le Niger: La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL), ONG Actions pour le Développement Economique et Social des Populations (ADESP), ONG Association pour la Promotion de l'Education de Base (APEBA), ONG Réseau Bililtal Maroobè (RBM)

Pour le Mali: DNPIA (Direction Nationale des Productions et Industries Animales), PDELG (Projet de développement de l'Elevage au Liptako Gourma), ONG RBM (Organisation Non gouvernementale Réseau Bilital Morobe), FEBEVIM (Fédération des Professionnels des secteurs Bétail -Viande du Mali), ONG TASSAGT (Le « Lien » en tamasheq), DNSV (Direction nationale des Services Vétérinaires).

5.1. Théorie du changement pour le projet

« Si les acteurs en charge de la gestion des conflits liés à la transhumance des trois pays ont les capacités d'identifier les facteurs de risques et d'agir en réseau et en amont pour prévenir les conflits agriculteurs/éleveurs à travers un dispositif de collecte de données et d'alerte précoce éprouvé, si les agriculteurs et les éleveurs connaissent et respectent les textes en matière de pastoralisme et de foncier et ont un accès à des infrastructures et services appropriées, si la protection et la stratégie de gestion durables des ressources naturelles s'avère efficace, alors les conflits liés à la transhumance vont diminuer car les conditions d'une cohabitation pacifique entre tous les acteurs socio-économiques du Liptako-Gourma seront renouvelées, et les risques que ces conflits soient récupérés par les groupes armes réduits ».

5.2. Une brève description du contenu du projet

Le projet a pour objectif global d'appuyer les acteurs des trois pays à prévenir et gérer efficacement les conflits liés à la transhumance dans le Liptako-Gourma. Pour atteindre cet objectif, les trois résultats stratégiques suivants sont identifiés :

 Résultat stratégique 1 : des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs (OIM) Il s'agira à travers ce résultat de déployer un outil de l'OIM éprouvé déjà dans plusieurs pays : le TTT (Transhumance Tracking Tool) qui permet de collecter et de traiter un ensemble de données sur la transhumance en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces données seront collectées grâce à un appui technique et matériel auprès des structures nationales compétentes (y compris les associations d'éleveurs), stockées dans une base de données et traitées de manière à alimenter le mécanisme d'alerte précoce afin d'agir en amont sur les facteurs de risques. Par ailleurs les outils existants tels que le Système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA) et les systèmes nationaux d'information sur le pastoralisme seront renforcés. Ces systèmes fourniront des données plus complètes sur la situation générale de l'agriculture et du climat dans les pays. Ces systèmes seront réunis dans une analyse conjointe en vue de disposer d'informations qui puissent permettre d'avoir une vue globale des mouvements des transhumants à mettre en lien avec les calendriers agricoles et la situation des différents couloirs de transhumance dans le but de prévenir durablement la survenue des conflits. Ce résultat répond à la faiblesse des capacités des acteurs (autorités comme agriculteurs, éleveurs et leurs organisations) dans ce domaine.

Pour atteindre ce résultat stratégique, deux produits sont attendus :

Produit.1.1. : les capacités de collecte, de traitement de données, la diffusion des informations relatives aux crises pastorales, par les différents acteurs en charge de gestion de la transhumance sont améliorées

Produit 1.2.: les rapports réguliers du système TTT (Transhumance Tracking Tool) sont fournis aux acteurs pertinents fournissant des informations relatives aux mouvements de transhumances et intégration de ce système dans les réseaux des structures existantes (autorités, associations d'éleveurs) afin de les renforcer.

<u>Résultat stratégique 2</u>: les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance sont renforcées (FAO et OIM)

Au sein des communautés sédentaires, chaque pays dispose d'un mécanisme de gestion des conflits communautaires. Cependant, ces mécanismes peinent à jouer pleinement leur rôle de prévention et de résolution des conflits soit parce qu'ils n'arrivent pas à se déployer convenablement, soit parce qu'ils ne s'appuient pas sur des ressorts locaux capables d'appréhender et de mobiliser les dynamiques locales. Il ressort également de plusieurs études, non seulement la multiplicité des mécanismes/structures mais aussi que les résultats des différents mécanismes aussi bien modernes que traditionnels sont mitigés. Il s'agira de trouver le mécanisme approprié à chaque spécificité locale sur la base de la stratégie et des priorités nationales, pour appuyer la mise en place d'un dispositif institutionnel cohérent et efficace qui travaillera en réseau à l'intérieur des frontières mais également par-delà. Ce mécanisme sera inclusif et participatif de sorte à prendre en compte les besoins des jeunes et des femmes et aussi les personnes déplacées d'être acteurs de leur devenir par la pleine participation aux différents processus qui impactent leur vécu quotidien. Des ONGs et associations locales d'envergure dans les trois pays seront mobilisés pour jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de ce résultat. L'exemple des clubs Dimitra que la FAO a mis en place au Niger dans le cadre des programmes PBF pourra servir d'exemple pour la mise en place des mécanismes. Les processus de mise en place, de fonctionnement et les résultats de ceux-ci seront capitalisés.

Les produits ci-après, dont la mise en œuvre relève de l'OIM, contribueront à l'atteinte de ce résultat stratégique :

Produit 2.1: les cadres de concertation des acteurs en charge de la gestion de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles, sont renforcés et fonctionnels et rendus plus inclusifs.

Produit 2.2 : les mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles sont renforcés. L'expérience des clubs Dimitra, des comités de

paix et les comités de gestion des conflits locaux seront non seulement renforcés mais aussi conjugueront leur effort pour une sensibilisation efficace des partis potentiellement conflictuelles.

> Résultat stratégique 3 : la transhumance transfrontalière est facilitée (FAO)

Le projet s'emploiera à lever les obstacles pour une transhumance pacifique identifiés localement dans le cadre du Résultat 2, en agissant sur les facteurs/déclencheurs de conflits liés à la transhumance ainsi que sur les causes de conflits décrites dans la partie analyse. Il s'agit entre autres des problèmes relatifs à la méconnaissance des textes, à l'insuffisance des points d'eau, l'occupation des espaces pastoraux, aux problèmes sanitaires du cheptel. Pour ce faire, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, plusieurs approches et outils développés par la FAO tels que l'application digitale pour l'accès à l'information sur l'alimentation et la santé animale, les approches Champs écoles Agropastoraux (CEAP) et les Clubs DIMITRA pour la vulgarisation et échanges des meilleures pratiques, le dialogue et la prévention et gestion des conflits seront mis à contribution tout au long de la mise en œuvre du projet.

Les quatre produits ci-après, seront obtenus par la FAO et leur réalisation facilitera l'atteinte de ce résultat :

Produit 3.1.: des infrastructures communautaires en lien avec la transhumance sont réalisées et/ou réhabilitées et sécurisées à travers les trois (3) frontières.

Produit 3.2. : l'alimentation et la protection sanitaire du bétail sont renforcées ;

Produits 3.3. : les capacités des acteurs, y compris les agriculteurs et les éleveurs, les communautés par l'entremise des Clubs Dimitra, sur la règlementation liée à la transhumance et la gestion des ressources naturelles sont renforcées pour une meilleure prévention des conflits communautaires Le résultat 3 sera mis en œuvre par la FAO.

VI. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'appropriation au niveau national du projet dans les trois pays se fera avec l'implication des structures techniques intervenants dans la transhumance et la gestion des conflits au niveau central et au niveau province ou département dans le pays. Il s'agit essentiellement des services centraux et décentralisés des Ministères de l'administration territoriale; des ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement qui mettront leurs réseaux d'encadrement à contribution pour les formations et le suivi-accompagnement techniques des bénéficiaires. Les ONG/et associations, les autorités administratives, coutumières, religieuses au niveau local contribueront au ciblage des bénéficiaires, ainsi qu'au suivi des activités de l'ensemble de l'intervention.

L'approche du Projet sera basée sur les principes (i) d'appropriation nationale, (ii) d'inclusion et de participation, (iii) de mise en œuvre à travers des opérations locales, (iv) de « Do no harm », (v) de création de synergies et de complémentarités entre les initiatives en cours et le projet.

Le principe d'appropriation nationale se traduira par l'alignement du projet aux buts poursuivis par les référentiels nationaux en matière du développement socioéconomique, aux politiques et programmes nationaux visant le renforcement de la résilience socioéconomique des populations et la réduction des fragilités et des vulnérabilités. C'est le cas, au Burkina Faso, du Programme d'Appui au Développement des Économies Locales (PADEL) et le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF).

Dans un souci de renforcement des capacités et compte tenu de la situation sécuritaire parfois difficile dans certaines zones, le Projet sera mis en œuvre à travers des partenaires locaux comprenant des

Volontaires des Nations Unies (VNU) nationaux, des OSC locales notamment les groupements de femmes et de jeunes et les Clubs Dimitra, les leaders coutumiers, les organisations religieuses locales et des consultants recrutés localement au niveau national et dans l'espace du Liptako Gourma. En effet, la nature sensible des Projets de consolidation de la paix requiert des opérateurs ayant une connaissance spécifique de la zone et des dynamiques de conflits qui s'y manifestent. Cette implication se fera à toutes les étapes suivantes : la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation.

Cette approche sera mise en œuvre en visant le partage d'expériences au niveau de l'expertise nationale. Ainsi, les acquis des projets déjà mis en œuvre sur le terrain par la FAO, l'OIM et d'autres partenaires seront capitalisés en vue de faciliter la mise en œuvre du présent projet et les capacités de pénétration et de mobilisation sociale.

Le principe d'inclusion et de participation se traduira par la valorisation des bonnes pratiques locales et endogènes, à travers l'implication active des populations locales, des leaders d'opinion, des autorités coutumières et religieuses, des organisations de femmes et de jeunes notamment les Clubs Dimitra et des FDS. L'inclusion consistera à ne laisser personne pour compte, surtout les jeunes et les femmes. Durant tout le processus de mise en œuvre, la concertation sera permanente entre les parties prenantes afin que les besoins spécifiques des différents groupes d'acteurs soient pris en compte.

Dans un souci de renforcement des capacités et compte tenu de la situation sécuritaire parfois difficile dans certaines zones, le principe de mise en œuvre par des opérations locales sera privilégié tout en s'appuyant sur la concertation active et la disponibilité de l'information fiable et actuelle. Il consistera à coopérer avec des partenaires locaux, comprenant les OSC, les leaders coutumiers, les organisations religieuses et les consultants recrutés localement. En effet, la nature sensible des projets de consolidation de la paix requiert des opérateurs ayant une connaissance spécifique de la zone et des dynamiques de conflits qui s'y manifestent.

Un schéma de « Third party implementation » développé au Niger par l'OIM sera présenté à la coordination du projet et mis à contribution dans les zones inaccessibles.

Le principe de "Do no harm" (Ne pas nuire) signifie que la mise en œuvre du projet ne doit pas être source ou à l'origine de tensions supplémentaires. Elle doit se faire dans le respect de l'esprit d'une approche inclusive, participative et communautaire où personne ne se sentira brimée ni abandonnée. La mise en œuvre du projet exploitera les différents ressorts locaux disponibles afin d'améliorer la confiance entres les acteurs en présence.

La FAO, l'OIM et les partenaires d'exécution techniques travailleront avec les élus, les autorités administratives locales, les autorités communales et villageoises, les services techniques décentralisés de l'État, les organisations d'agriculteurs et tous les organismes locaux susceptibles de contribuer au succès du projet. La mise en œuvre sur le terrain sera effectuée par les ONG partenaires, qui ont une grande connaissance de l'environnement. Les activités de distribution prennent en compte les personnes répondant aux critères de vulnérabilité définis par la FAO, notamment les veuves et les personnes déplacées touchées par la crise du Liptako-Gourma. Le projet, à chaque étape de sa réalisation, garantira la mise en œuvre des normes humanitaires fondamentales. Le cadre de responsabilité pour les populations touchées, qui sera mis en œuvre, garantira notamment que :

- ✓ la population touchée reçoit une assistance appropriée et adaptée à ses besoins. Cet objectif sera atteint grâce à une analyse des vulnérabilités sexo-spécifique, à une compréhension des tâches et des besoins spécifiques, ainsi qu'à la consultation régulière des groupes concernés sur la manière dont le projet répond de manière adéquate à leurs priorités ;
- ✓ les femmes et les hommes affectés sont mieux préparés, résilients et moins exposés au risque du fait des interventions du projet ;

- √ les communautés connaissent leurs droits et privilèges, les femmes et les hommes ayant un accès égal à l'information et participant de manière égale aux décisions qui les concernent;
- ✓ les personnes touchées recevant de l'aide savent comment et où faire des commentaires et déposer une plainte, en particulier, le mécanisme de gestion des plaintes abordera le problème de l'exploitation et des abus sexuels ;
- √ la FAO et l'OIM assureront la coordination et le suivi des progrès. En collaboration avec les ONG partenaires et les services techniques gouvernementaux. La FAO et l'OIM superviseront / surveilleront et partageront les connaissances à toutes les phases du projet.

Le principe de création de synergies et de complémentarités consistera à mettre l'accent sur un partenariat stratégique étroit avec les principaux acteurs œuvrant dans les localités sélectionnées (Associations de femmes, de jeunes, les Clubs Dimitra, les ONG nationales et internationales, les autres agences du SNU, les chefs traditionnels, les leaders religieux etc.). Le projet a été conçu en complémentarité aux actions déjà en cours de mise en œuvre dans la zone, notamment le projet de sécurité communautaire et de cohésion sociale qui adresse déjà cette question de raffermissement des relations entre les populations et les FDS.

A cet effet, le projet s'appuiera sur les leçons tirées de plusieurs projets ayant pour objectif de consolider la paix entre les parties prenantes, dont plusieurs projets antérieurs et en cours simultanément.

Le projet emploiera des approches sensibles aux conflits assurant une implication importante de représentants de tous les groupes dans chaque zone de mise en œuvre du projet afin de réduire le risque de tensions supplémentaires dans les contextes fragiles ou le projet agira.

L'évaluation du projet PBF "Pairs pour la Paix développent la cohésion sociale à Mopti et Ségou" (IRF 217, mis en œuvre par FAO, PAM et HCR) de juillet 2019 a constaté que le projet a réussi à renforcer le dialogue communautaire et le rétablissement de la confiance entre les populations et les services techniques, qui ont été gravement touchés par la crise actuelle dans le centre du Mali. Le projet a porté fruit à travers une approche double qui s'est révélée pertinente: les AGR et la construction/réhabilitation d'actifs communautaires, en plus d'améliorer les moyens d'existence des populations, ont dans le même temps servi de points d'entrée aux activités de soutien aux mécanismes de résolution de conflit, et ont permis de favoriser l'entente et le dialogue via les comités de gestion d'actifs et le travail des femmes, notamment dans les périmètres maraîchers. Avant tout, l'expérience de projet a montré la nécessite d'une approche sensible aux conflits. Ceci implique une bonne couverture pour avoir un impact substantiel et la nécessité de cibler une proportion relativement importante de la population des sites d'intervention et inclure l'ensemble de villages/hameaux d'un terroir pour éviter de générer des tensions supplémentaires dans un contexte fragile.

Également, le projet se rattache bien à un autre projet financé au cours d'une phase antérieure du PBF, le projet conjoint UNICEF-UNESCO-OIM "Les jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale" dans les régions de Ségou et de Mopti. Ce projet a contribué à améliorer la connaissance des jeunes et des femmes sur l'accord de paix et la stratégie jeunesse du G5 Sahel afin de promouvoir la culture de la paix et de la tolérance au sein de leurs communautés. Il a aussi permis de tirer des leçons pour une meilleure approche et coordination dans le renforcement des mécanismes institutionnels locaux dans le cadre de la gestion des conflits, notamment par le renforcement de capacité des jeunes.

Le bénéfice des approches participatives et sensibles aux conflits a également été démontrée dans le cadre du projet PBF PNUD-OIM "Promotion de la sécurité communautaire et de la Cohésion Sociale dans la région Liptako/Gourma" à Ansongo, le projet conjoint UNICEF-UNESCO-OIM "Les jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale" dans les régions de Ségou et de Mopti, ainsi que dans le cadre des projets de stabilité communautaire en cours sous financement des Gouvernements des États Unis, ainsi que de l'Allemagne au Niger.

Dans un cadre similaire, le projet PBF PNUD-OIM "Promotion de la sécurité communautaire et de la Cohésion Sociale dans la région Liptako/Gourma" à Ansongo, qui vient de prendre fin en septembre 2019, a contribué à la stabilisation communautaire et la cohésion sociale, notamment dans le renforcement des capacités pour l'autonomisation économique et l'implication des jeunes dans le processus de prise de décision au niveau communautaire. Le caractère inclusif du projet a favorisé le contact, les échanges et le rapprochement entre les communautés elles-mêmes, entre elles et l'administration d'une part et les formes de défense et de sécurité d'autre part. De plus, une des leçons apprises est l'importance du financement d'AGRs comme facteur d'émergence, de promotion et de réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes qui sont de plus en plus écoutés et associés à la prise de décisions tant au niveau familial qu'au niveau communautaire. »

Ceux-ci ont démontré l'importance du dialogue inclusif pour le renforcement de la cohésion sociale au niveau locale, ainsi que pour l'implication des jeunes avec leurs autorités locales pour la réduction des conflits. Ces projets ont également souligné l'importance de la promotion d'emploi, y inclus à travers le financement d'AGR pour promouvoir l'émergence et réinsertion socio-économique des jeunes et de femmes, créant un lien permettant d'encourager davantage ces cibles clés dans la prise de décisions aux niveaux familial et communautaire.

Les partenaires maintiendront également un dialogue permanent afin de partager les leçons apprises ressortant des projets en cours contribuant à la consolidation de la paix, et le rapprochement de groupes communautaires pour la réduction de conflit.

Cadre des résultats du projet

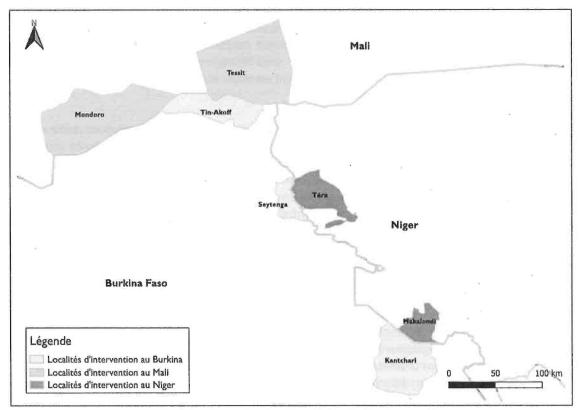
Voir annexe B

Le ciblage des bénéficiaires et le ciblage géographique du projet

Zone d'intervention

La zone d'intervention du projet concernera les communes contiguës transfrontalières suivantes :

- ✓ Burkina Faso : 3 communes que sont Tinakof (Province d'Oudalan) qui fait frontière avec les Républiques du Mali et du Niger, Commune de Seytenga (Province de Seno) et commune de Kantchari (Province Tapoa) font frontière avec le Niger .
- √ République du Niger : 2 communes que sont Makalondi (Département de SAY) qui fait frontière avec le Burkina Faso et commune de Téra (Département de Tera) à la frontière Burkina Faso et Mali.
- Mali: deux communes que sont la Commune de Tessit (cercle Ansongo) frontière Niger et le Burkina Faso et la Commune de Mondoro (Cercle de Douentza) frontière Burkina Faso.



Carte: Localités d'intervention du projet au Mali, au Burkina Faso et au Niger

L'étude de base qui sera réalisée dans les premiers moments du projet permettra d'affiner le ciblage géographique en vue de concilier l'échelle des comités de paix avec celle de la collecte des données afin d'assurer une continuité géographique et une cohérence dans l'intervention.

À partir des résultats de l'état des lieux qui sera réalisé dans la zone d'intervention en relation avec les autorités communales, maîtres d'ouvrage, les acquis existants de programmes antérieurs, notamment le projet « Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans le Liptako Gourma », seront identifiés et pris en compte dans le cadre de la mise en œuvre du projet en termes de leur renforcement. Le présent projet peut d'ores et déjà s'appuyer sur les leçons apprises du PSCCS, suivantes pour affiner sa stratégie d'intervention et garantir l'atteinte de résultats probants et une durabilité :

- √ l'implication et la participation des acteurs, gage d'appropriation et de durabilité du projet.

 De l'analyse des besoins à l'élaboration de la réponse, cette approche a été utilisée et elle sera également mise en pratique lors de la mise en œuvre;
- ✓ les cadres d'échanges et de dialogue étant de puissants leviers de recherche de solutions consensuelles aux problématiques locales surtout dans le domaine de la gestion des conflits, des cadres inclusifs, comme les Clubs Dimitra, donnant une place prépondérante aux jeunes et aux femmes seront mis en place et promus ;
- ✓ une communication et une visibilité appropriées. Le déficit de communication et d'échanges est un facteur de méfiance, de repli sur soi et d'exacerbation des tensions entre communautés. Un effort particulier sera mis donc dans la communication pour que toutes les parties prenantes soient au même niveau d'information ;
- ✓ la concertation et la coordination dans la mise en œuvre en lien avec les agences, ONGs ou Programmes intervenant sur des thématiques similaires. Cette approche sera facteur d'efficacité, d'efficience et de visibilité;
- ✓ l'identification du bon niveau de portage et d'ancrage institutionnels. Cela est déterminant pour l'appropriation du projet ; toute mesure qui garantira l'atteinte des résultats ;

 enfin, le recours aux partenaires d'implémentation locaux comme moyen de renforcement des externalités positives et d'acceptation du projet dans un contexte de crise dans les trois pays.

Sélection des bénéficiaires

Pour les bénéficiaires, au-delà de la population de la zone cible estimée en 2017 à 9.5 millions d'habitants qui sont des bénéficiaires indirects, le projet se focalisera sur les groupes cibles des pasteurs membres du RBM estimés à 90 000 pour les trois pays (Mali, Burkina et Niger) et des personnes déplacées estimées à 88 000 personnes dans le document d'analyse des fragilités de l'ALG, dont des réfugiés et des personnes déplacées internes. Ces données qui datent de 2018 ont largement évolué. Rien qu'au Burkina Faso comme décrit plus haut, les PDI dépassent 486 000. Les bénéficiaires directs seront choisis en fonction des activités à mettre en œuvre. Une approche garantissant l'égalité des chances, l'équité et la parité genre sera utilisée lors des identifications. Le projet se focalisera sur les acteurs à même de contribuer efficacement à la promotion d'une transhumance paisible et économiquement profitable à tous. Un accent particulier sera réservé aux jeunes qui sont les vecteurs de changement de comportement et d'opportunités au sein des communautés malgré leurs positions désavantageuses dans la prise de décision dues aux normes et pesanteurs culturelles. Un quota de 30% sera réservé aux jeunes dans les différentes structures et/ou mécanismes conformément à l'appel lancé par le Forum national des jeunes, tenu du 18 au 21 septembre 2019 à Bobo-Dioulasso. Il en sera de même pour la représentation des femmes dans ces mêmes mécanismes. Pour encourager et faciliter l'intégration, le développement des compétences et l'émergence des femmes et des jeunes, dans ce milieu rural, des Clubs Dimitra seront créés et accompagnés dans toutes les localités ciblées. Bien que la transhumance soit l'œuvre principalement des hommes, les femmes jouent traditionnellement un rôle d'intermédiaire clé dans les relations intercommunautaires et les échanges entre éleveurs et agriculteurs. Les femmes contribueront et participeront aux mécanismes communautaires de résolution des conflits et la gestion des infrastructures communautaires réalisées dans le cadre du projet. Le choix des bénéficiaires nécessitera la mise en œuvre d'une approche sensible au conflit et basée sur l'égalité et l'éguité de participation des différentes communautés et particulièrement leurs composantes jeunes et femmes.

Sélection des bénéficiaires au Burkina Faso

Au Burkina Faso, il existe des cadres de concertation en lien avec la transhumance (comités national, régionaux et provinciaux de transhumance). Ces cadres (1 CONAT, 3 CORET, 11 COPT) seront pris en compte dans la mise en œuvre du projet pour leur permettre de jouer convenablement leur rôle. En plus, 1 cadre transfrontalier sera mis en place à l'échelle de l'ALG. Dans la mise en œuvre de ces activités, ces cadres veilleront à une bonne représentation des femmes et des jeunes dans les instances de décision. Le projet cible une représentativité de 30% des jeunes et des femmes dans les différents mécanismes et instances. De même, l'ensemble des acteurs (éleveurs, agriculteurs) seront équitablement représentés. Le choix des participants tiendra compte de leur implication dans la gestion des conflits communautaires et de leur degré d'influence dans la communauté.

S'agissant des activités liées à la prévention et à la gestion des conflits communautaires, le projet contribuera à rendre fonctionnelles les structures déjà existantes (ONAPREGECC, ORPREGECC, OPPREGECC, ODEPREGECC). Au total, plusieurs observatoires de prévention et de gestion de conflits communautaires seront opérationnalisés dans le cadre du projet.

Concernant les activités de collecte des données liées à la transhumance (3T), les bénéficiaires directs regrouperont le RBM, les ONG et associations intervenant sur la transhumance dans la zone de couverture du projet. Au total, trois ONG et associations seront opérationnalisées dans le cadre du projet. Les bénéficiaires indirects incluront les acteurs publics impliqués sur les questions de transhumance.

Pour les infrastructures, les bénéficiaires seront les communautés des acteurs à travers une gestion collective avec l'implication des femmes et des jeunes y compris les personnes déplacées. A ce titre, des comités de gestion seront mis en place avec une forte présence des jeunes et des femmes.

Sélection des bénéficiaires au Mali

Les zones communes transfrontalières jouxtent avec les communes au Burkina et au Niger. Dans ces communes, l'accent sera mis sur des critères tel que la vulnérabilité agroécologique et au changement climatique, la problématique des conflits liés à la transhumance et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Sur cette base, une analyse de la vulnérabilité par commune sera faite pour prioriser les villages les plus vulnérables par commune. Au niveau de chaque commune, entre commune et entre les communes transfrontalières, des cadres de concertations et d'échanges seront mis en place (communaux, intercommunaux et transfrontaliers). Ils seront identifiés et mis en place selon une approche participative avec l'appui du partenaire de mise en œuvre et composés de tous les acteurs impliqués dans la gestion des conflits liés ou non aux ressources naturelles ainsi que des représentants des autorités locales (élus, chefferie traditionnelle) et des organisations de femmes et de jeunes. Les canaux traditionnels et modernes de gestion des conflits seront largement exploités par les cadres de concertation. Selon les thématiques, plusieurs types de cadre de concertation seront mis en place et participeront à la planification, la mise en œuvre et le suivi de toutes les interventions du projet et veilleront en garantissant l'inclusion, l'égalité et l'équité de tous bénéficiaires identifiés. L'accent sera mis sur la valorisation des mécanismes de gestion des conflits endogènes et des synergies d'actions avec le projet.

Sélection des bénéficiaires au Niger

Au Niger, les activités en lien avec les cadres de concertation concerneront au total 10 cadres de concertation qui seront installés dans chaque commune et en plus de 4 autres transfrontaliers. Chaque cadre de concertation sera paritaire (homme-femme) dans sa composition, mais aussi en termes de producteurs (éleveur-agriculteur). Il regroupera un minimum de 35 personnes provenant des villages environnants du village principal parmi lesquels un minimum de 10 femmes. Le choix des participants tiendra compte de leur implication dans la gestion des conflits communautaires et de leur degré d'influence dans la communauté. Les Clubs Dimitra seront mis à contribution pour renforcer les capacités des membres des communautés et spécifiquement des femmes et des jeunes pour leur implication et participation effective et efficace.

S'agissant des activités liées à la prévention de conflit à travers la constitution de comités de paix au niveau communautaire, la sélection des membres sera faite sur une base consultative, transparente et inclusive de nature à faciliter la reddition de comptes, en étroite coordination avec les autorités locales et la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). Un total de plusieurs comités de paix sera mis en place dans le cadre du projet.

Concernant les activités de collecte des données liées à la transhumance (3T), les bénéficiaires directs regrouperont la totalité des 23 associations partie au Réseau Bilital Maroobé. Les bénéficiaires indirects incluront les acteurs publics impliqués dans les questions de transhumance qui auront accès à des données utiles à l'analyse et à l'action publique.

En résume, le nombre total des bénéficiaires/partenaires/zones d'intervention du projet dans les trois pays se présente comme suit :

Davis	C	Bénéfi	ciaires indi	rects	ONGs et associations	Bénéficiaires	Femmes	Jeunes
Pays	Communes	Total	М	F	Partenaires	directs	(30%	(30%)
Burkina	3	59 900	29 851	30 049	3	40 000	12 000	12 000
Mali	2	160 648	65 785	94 863	4	25 000	7 500	7 500
Niger	2	409 478	204 887	204 591	4	25 000	7 500	7 500
Totaux	7	630 026	300 523	329 503	11	90 000	27 000	27 000

VII. GESTION DU PROJET ET COORDINATION

7.1 Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre

Deux agences du Système des Nations Unies au Burkina, au Mali et au Niger sont bénéficiaires des fonds du projet. L'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) du Bureau pays du Burkina Faso est l'agence Chef de File pour ce Projet et travaillera conjointement avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Grâce à sa grande expérience et expertise dans les domaines de la transhumance notamment transfrontalière, la FAO a pu documenter de manière régulière la mobilité transfrontalière dans le monde entier surtout en Afrique de l'Ouest. En effet, plus récemment, la FAO contribue à travers un projet PBF à réduire les conflits entre les communautés au niveau régional (Diffa et Kanem) et transfrontaliers liés à la transhumance, à appuyer l'entreprenariat des femmes et des jeunes à travers des activités génératrices des revenus et à impliquer davantage les jeunes et les femmes dans le processus de prise de décision au niveau local. Dans ce cadre, elle œuvre à restaurer la confiance entre les membres des communautés, les populations vulnérables et les autorités locales, et à jeter les bases de solutions viables à long terme, d'une paix pérenne et d'un développement humain durable. En outre, la FAO dispose d'un dispositif de proximité bien étoffé dans la zone du Liptako-Gourma dans les trois pays.

A ce titre, la FAO présente les atouts nécessaires pour assurer le lead du projet en étroite collaboration avec l'OIM qui a aussi développé une longue et riche expérience dans la zone d'intervention dans les domaines de la consolidation de la paix et de la stabilisation communautaire par le renforcement des capacités des communautés locales à prévenir et résoudre les conflits communautaires. En sus, dans le domaine de la collecte de données liées à la transhumance, l'OIM a développé et expérimenté en Afrique de l'Ouest, un outil, le TTT (Transhumance Tracking Tool) qui permet à travers un traitement approprié des informations liées à la transhumance, de prévenir durablement les conflits.

En tant qu'agence Lead, la FAO, au-delà du Résultat 3 dont elle a la charge de mise en œuvre dans les trois pays, assurera la coordination opérationnelle en veillant à la dimension transfrontalière de toutes les interventions, la cohérence interne et externe des interventions, l'assurance qualité des livrables. La FAO Burkina assurera la coordination avec PBSO et RC. Elle fera le reporting périodique auprès de PBF en veillant à ce que chaque acteur de mise en œuvre lui transmet ses données aussi bien sur le rapport physique que financier.

La FAO et l'OIM au Burkina Faso, au Mali et au Niger travailleront conjointement avec les gouvernements desdits pays à travers leurs dispositifs du niveau central et déconcentré ainsi que les organisations partenaires dans la région du Liptako-Gourma.

L'ALG dont le siège du secrétariat exécutif se trouve à Ouagadougou sera mis à contribution au regard de son mandat et de son expertise en matière de coopération transfrontalière. Elle sera régulièrement consultée par les agences de mise en œuvre pour les aspects institutionnels qui nécessitent une concertation de haut niveau ainsi que pour la coordination des rencontres du comité transfrontalier.

Les gouvernements des trois pays à travers les départements sectoriels parties prenantes à l'élaboration seront mis à contribution pour l'implémentation du projet. Au regard du focus du projet, les départements en charge de la prévention et de la résolution des conflits communautaires avec l'appui de ceux en charge des ressources animales assureront la tutelle technique du projet dans les pays respectifs.

Agence bénéficiaires	Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente (USD)	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
FAO Burkina	RBM	12 500 000	Fonds propre (PCT), Coopération suédoise, Coopération suisse, Union Européenne	Ouagadougou, Ouahigouya, Dori, Kaya, Koudougou, Fada N'Gourma	93 staffs dont 21 sur le terrain	3 Experts zootechniciens, 2 experts suivi- évaluation
OIM Burkina	CRUS UFC A2N RECOPA	7.8 M USD 000	TF-UE, USA, PBF, CERF, DFID, Belgique, Italie, IDF (Fonds propres)	Ouagadougou Tenkodogo Dori Kaya Ouahigouya	79 staffs dont 10 sur le terrain	4 experts consolidation de la paix, 2 experts Collecte et analyse des données, 2 experts suivi évaluation
FAO Mali	RBM, FEBEVIM, SAP	12 500 000	TCP, UE PBF, CERF, TF-UE, Fonds Climat, Canada, Suède, Belgique, Coopération Française,	Régions de : Mopti Gao Tombouctou	68 staffs dont 11 sur le terrain dans la zone du projet	1 Expert zootechnicien 1 Technicien Géophysicien- Hydraulicien 1 Expert DTPN 1 Expert M&E
FAO Niger	ONG ADESP		UE	Konni et Niamey		Consultant national élevage

7.2 Gestion du projet et coordination

Pays Lead: Burkina Faso

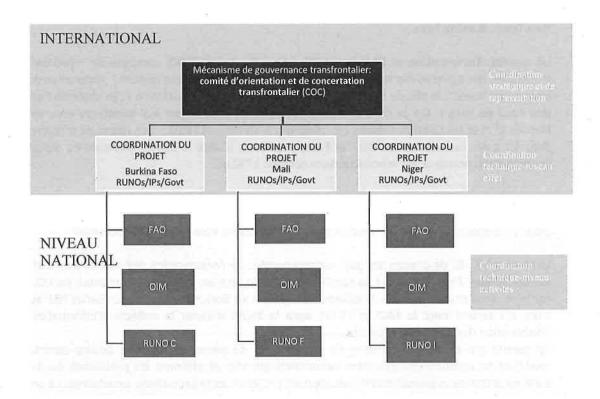
Un comité d'orientation et de concertation transfrontalier (COC) composé de représentants des ministères, des agences des Nations Unies, des donateurs, de l'ALG et des ONG partenaires de mise en œuvre sera constitué afin de superviser le projet et d'orienter la réalisation des objectifs fixés dans le descriptif du projet. On prévoit que ce comité soit co-présidé par les ministères en charge de la Planification et les Coordonnateurs résidents des trois pays et l'ALG, et se réunit de manière rotative dans les pays partenaires. Le Burkina Faso, pays lead, assure la coordination de ce mécanisme et l'organisation pratique des rencontres sera conviée à l'ALG.

Les réunions du COC, au niveau stratégique, auront lieu tous les six mois et vont alterner entre les 3 pays. Les réunions en face à face sont préférées, en particulier au démarrage, à mi-parcours et à la clôture du projet, bien que des réunions virtuelles puissent être utilisées si nécessaire.

Le secrétariat PBF de chacun des pays est responsable de l'organisation des réunions du COC. Dans le cas du Burkina Faso, pays lead, la réunion du COC se fera un jour avant la réunion du CCO (comité conjoint d'orientation) qui est l'instance de décision au Burkina Faso. Le secrétariat PBF au Burkina Faso, en accord avec la FAO et l'OIM, aura la tâche d'initier la collecte d'information lors de l'élaboration des différents rapports.

Ce comité qui aura pour fonction de prendre des décisions stratégiques pourra autoriser toute modification substantielle des plans semestriels adoptés et atténuer les problèmes qui pourraient survenir entre les organisations d'exécution du projet et les organisations extérieures. Le comité fixe une orientation en vue d'améliorer les performances du projet et joue un rôle essentiel dans l'évaluation finale en validant le processus d'évaluation et le rapport y afférent. Il se réunit au moins deux fois par an. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées si nécessaire. Ce comité jouera également un rôle crucial en proposant une sensibilisation de haut niveau aux enseignements à tirer du projet.

Le projet transfrontalier soumettra un seul rapport de projet contenant les informations compilées de toutes les agences participantes et de tous les trois pays. La responsabilité de l'établissement du rapport est confiée au Pays et agence Lead (FAO Burkina) pour le cycle complet du projet. Le projet soumettra un rapport d'avancement du projet (juin et novembre) et un rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet. Le projet fournira également une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits. Les réunions de coordination conjointes de suivi et d'évaluation et les visites conjointes de suivi et d'évaluation seront alignées sur le calendrier de rapport afin de garantir la disponibilité de données consolidées.



La FAO Burkina Faso, étant l'agence lead de mise en œuvre du projet, mettra en place une coordination régionale opérationnelle du projet, basée à Dori. L'équipe de coordination comprendra un coordonnateur régional (consultant international avec des compétences en gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière, au pastoralisme et des connaissances sur le Liptako-Gourma) et d'un expert en suivi évaluation (national) avec du personnel d'appui dont un chauffeur et une assistante administrative.

Cette équipe de coordination régionale rendra compte au Comité Conjoint d'Orientation (CCO) composé de représentants des ministères, des agences des Nations Unies, des donateurs, de l'ALG et des ONG partenaires de mise en œuvre du portefeuille PBF et aux unités de coordination régionale adossées au CCO. Le Comité Conjoint d'Orientation est chargé de donner l'orientation stratégique dans la mise en œuvre des programmes de réponse assurant aussi une coordination qui permet de faire des synergies avec les autres actions du gouvernement et des partenaires. Il est l'organe de décision concernant la cohérence et l'assurance qualité dans la mise en œuvre des projets et programmes PBF au Burkina Faso.

Pour ce qui concerne les équipes pays, chaque agence mettra en place une équipe dédiée au projet qui travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de coordination régionale pour la mise en œuvre des activités.

La FAO Burkina, Niger et Mali mettront en place une équipe légère de projet constituée d'un expert national point focal du projet avec des compétences en gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière, au pastoralisme, consolidation de la paix / gestion des conflits et des connaissances sur la zone d'intervention du projet dans le pays concerné avec deux experts thématiques. La FAO pourra faire recours en plus à une expertise spécifique en fonction des domaines d'activités, notamment un consultant en Génie Rural pour les activités de sécurisation des couloirs de passage et les infrastructures d'élevage.

De façon similaire, l'OIM Burkina, Mali et Niger mettront en place des équipes pays du projet composées d'experts en stabilisation communautaire/consolidation de la paix/gestion des conflits, de

spécialistes en gestion des données et de la gestion de l'information et de spécialistes en suivi évaluation avec des consultances techniques spécifiques en cas de besoins.

Les unités techniques pertinentes des niveaux régionaux (Dakar et Accra) et des niveaux globaux situés respectivement à Rome et à Manille / Genève / New York seront également impliquées dans le cadre des missions de soutien *ad hoc*.

La FAO et l'OIM signeront un accord de partenariat avec les ONG nationales ou internationales impliquées et avec les services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat. Au-delà du RBM qui est partie prenante du projet dès sa conception, les agences pourront impliquer des ONGs pour des interventions spécifiques notamment en lien avec la mobilisation sociale.

7.3 Gestion du risque

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet les principaux facteurs susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs sont les suivants : un contexte sécuritaire volatile ; les difficultés d'accès de certaines zones d'intervention; les conflits avec la présence de plusieurs acteurs et forme de conflits; le risque environnemental lié aux catastrophes et aux autres chocs naturels dans le contexte de changement climatique; le risque opérationnel relatif à la faible ou non adhésion des populations, des autorités locales et à la faible connaissance de la part des partenaires d'implémentation des dynamiques socio-économiques complexes qui pourrait porter à des effets négatifs pour les groupes de population non directement ciblés par ce projet; mais surtout au manque de coordination / synergie; et le risque réputationnel dans un contexte qui favorise la violation des droits humains. Ces facteurs sont ceux qui ont un impact majeur sur la mise en œuvre du projet. En effet, le risque politique est beaucoup plus lié à l'instabilité sociopolitique et institutionnelle dans les pays au regard des divergences de vue politique et socioprofessionnelle qui prévalent dans un contexte de préparation des élections avec des contestations déjà sur les processus dans les pays de la région. Le risque d'instabilité institutionnelle est lié à la fluctuation des attributions des entités gouvernementales. Cette instabilité peut occasionner l'apparition de nouveaux acteurs, ce qui est de nature à ralentir la mise en œuvre du projet. Également, la dégradation des relations politiques entre les 3 pays suite à des insuffisances de communication dans la gestion et prévention des conflits et des sujets de frontière toujours en suspens. Le risque sécuritaire relatif aux incidents sécuritaires caractérisés par l'augmentation des attaques à main armée, des enlèvements et assassinats ciblés, de conflits communautaires et intercommunautaires sont imminents dans la région au regard de la présence de plusieurs types de tension latentes, d'acteurs et de conflits en présences. Pour ce qui concerne le risque opérationnel qui se caractérise par la faible appropriation / adhésion du projet par les bénéficiaires et les autres acteurs de mise en œuvre peut survenir s'il y a leur faible implication dès le début du processus à travers une consultation et concertation. Le risque lié à la lenteur dans la mise en œuvre du projet est à appréhender par rapport au pilotage et de la programmation des activités et les retards dans les décaissements.

Type de	risque	Risque	Impact	Probabilité	Mesures de mitigation
Nature	Catégorie				
	Externe	Instabilité sociopolitique	Faible	Moyen	Promouvoir la bonne gouvernance et le dialogue social et politique
Politique	Externe	Instabilité institutionnelle	Moyen	Elevé	Promouvoir la bonne gouvernance et le dialogue social
	=	Dégradation des relations politiques entre les 3 pays	Moyen	Faible	Appel à la contribution des autorités régionale et nationale et la HACP pour la mise en œuvre des

Type de ri	sque	Risque	Impact	Probabilité	Mesures de mitigation
Nature	Catégorie		LIBERT TO		All the district library.
					mécanismes de concertation et de dialogue entre les deux pays.
Financier	Interne	Retard dans le décaissement des tranches	Moyen	Faible	Améliorer les capacités d'absorption et alléger les procédures administratives
Sécuritaire	Externe	Incidents sécuritaires caractérisés par des attaques à main armée, des enlèvements et assassinats ciblés, conflits communautaires	Elevé	Elevé	Surveillance systématique des menaces sécuritaires, y compris les violences intra-communautaires potentielles, aux frontières nationales et transfrontalières et leur impact potentiel sur le Projet pour s'assurer que les mesures d'atténuation soient prises en temps opportun, utilisation des partenaires locaux qui disposent des relais et compétences nécessaires. Les leaders d'opinion et les ONG seront invités par le Comité de Pilotage à l'intérieur du pays pour une analyse de la situation lorsque des signes d'agitation apparaissent.
Environnemental	Externe	Catastrophes naturelles	Elevé	Moyen	Améliorer le système d'alerte précoce et renforcer les mécanismes de gestion des crises
Opérationnel	Externe	Faible connaissance des enjeux socio- économiques complexes de la part des PI locaux, causant effets négatifs sur les population non directement ciblées	Elevé	Faible	Renforcement des capacités auprès des partenaires locaux, assistance d'un expert en redevabilité pour la formulation des protocoles d'accord avec les partenaires locaux.
	Externe	La volatilité de la situation sécuritaire ne permet pas d'implémenter les activités prévues dans les zones prévues	Moyen	Moyen	Le Comité de Pilotage préparera des plans de contingence pour la détérioration de la situation dans les zones les plus à risque et

Type de	risque	Risque	Impact	Probabilité	Mesures de mitigation
Nature	Catégorie				
					pourra ajuster le calendrier des activités et au cas où la sécurité ne permettrait pas d'accéder à certaines zones du pays pour une période prolongée, en consultation avec le bailleur de fonds réorientera les activités du projet vers des zones plus stables avec une importance stratégique et de la valeur ajoutée par rapport aux zones initialement sélectionnées.
	Interne et externe	Manque de synergie/coordination	Moyen	Moyen	Mettre en place un cadre de coordination/groupe de travail
Réputationnel	Externe	Violations des droits humains	Moyen	Moyen	Formation/sensibilisation (IEC) sur le respect des droits humains

7.4 Suivie / évaluation

Dispositif de suivi

Dans le cadre de la gestion du Projet, une attention particulière sera portée au suivi évaluation et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources affectées au Projet conformément à la Gestion axée sur les résultats.

Pour une mise en œuvre efficace du projet et conformément à la matrice des résultats, un plan de suivi-évaluation est à élaborer mais préalablement à ce plan, une étude de démarrage conduite par l'OIM, permettra d'établir la situation de référence. Cette étude de référence servira à établir le niveau des indicateurs de la matrice des résultats en début de projet. Le plan de suivi décrivant la méthodologie de S&E de la mise en œuvre du projet, les responsabilités, le budget et les échéances sera établi. L'équipe de terrain assurera la remontée des informations au niveau central. Le suiviévaluation devra accorder une attention particulière à i) l'efficience dans la gestion des ressources financières ; ii) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux ; (iii) à la planification annuelle par la production des Plans de Travail Annuels et la mise à jour des données ; iv) à l'examen périodique des résultats pour en recenser les bonnes pratiques et procéder à leur capitalisation pour diffusion vers d'autres projets ou partenaires; (v) à la valorisation des synergies entre les différentes composantes du projet avec d'autres projets PBF et d'autres projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires. vi) à la documentation des bonnes pratiques. Le plan de suivi-évaluation sera élaboré par les responsables suivi-évaluation de la FAO et de l'OIM sous la conduite de l'agence lead et la supervision de l'équipe de coordination du portefeuille PBF au Burkina Faso.

Les rapports de suivi du projet sont établis au niveau de chaque agence, chaque pays et au niveau régional. Tous les rapports de suivi du projet doivent être partagés avec le secrétariat du PBF et l'Unité de coordination du PUS-BF.

Avec l'appui en termes de renforcement des capacités des experts internationaux suivi-évaluation du Secrétariat PBF des pays, trois mois après la fin du projet, une évaluation finale indépendante sera réalisée en concertation avec PBFSO. Également les évaluations finales impliqueront les experts Suivi évaluation des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO (REOWA, RAF) et de l'OIM avec le soutien du M&E du siège de la FAO.

Durant la mise en œuvre, il sied de tenir des rencontres de coordination à un niveau régional entre les équipes pays et la coordination régionale. Cette instance se réunira chaque six mois dans l'un des pays pour examiner le niveau de mise en œuvre des activités du projet dans les pays, les difficultés rencontrées assorties de propositions de solutions. Ces rencontres semestrielles serviront également de cadre pour les visites terrain et échanges avec les bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du projet.

Missions de suivi

Des missions conjointes États, partenaires et agences à laquelle la coordination régionale pourra s'associer si besoin, seront organisées chaque semestre sur le terrain dans les trois pays. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Les budgets de ces missions sont contenus dans le budget de suivi-évaluation.

Les résultats de ces missions permettront de formuler des orientations à l'endroit de l'équipe technique pour l'atteinte des résultats du projet.

Évaluation finale

Une évaluation externe finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de projet initial ou revu. Une mission d'évaluation conjointe FAO/OIM sera réalisée sous la supervision et le lead du Bureau indépendant d'évaluation (EOD) de la FAO La FAO consultera le PBSO dès le démarrage de la phase préparatoire des TDR de l'évaluation finale. Le rapport de l'évaluation finale sera soumis au PBSO qui la publiera sur son site internet. Les coûts de l'évaluation sont à la charge du projet.

7.5 Stratégie de fin de projet / durabilité

La mise en œuvre du projet va mettre l'accent tout au long de sa durée sur le transfert de compétences aux acteurs nationaux dans chaque pays de couverture. Etant entendu qu'il vient à la suite du projet < Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région du Liptako-Gourma> et comme spécifié plus haut, les bonnes pratiques et les acquis de ce projet mis en œuvre par le PNUD seront utilisés afin de garantir non seulement une meilleure implémentation du présent projet, mais aussi pour renforcer les aspects de résilience des populations face aux conflits communautaires.

A travers une approche basée essentiellement sur la formation et la mise en œuvre par les acteurs locaux, le projet jette les bases pour assurer une pérennité des actions concourant à la durabilité des liens consolidés entre les populations d'une part et les structures techniques de l'Etat au niveau central et décentralisés et les partenaires de la société civile d'autre part. C'est dans le même esprit d'ailleurs que l'appropriation et la participation des institutions gouvernementales et des autres acteurs sont instituées comme principes cardinaux depuis la formulation jusqu'à la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, l'ancrage du suivi de la mise en œuvre qui prend en compte les ministères sectoriels, les Collectivités territoriales et les faitières des acteurs et la société civile, reste un atout majeur pour assurer la continuité des actions qui seront déployées.

Les différentes formations prévues par le projet aideront à renforcer la capacité des structures bénéficiaires et à vulgariser les approches qui renforceront les capacités techniques des bénéficiaires en matière de prévention et gestion des conflits, mais aussi sur l'utilisation des outils et mécanismes. Le processus de retrait programmé et concerté sera mis en place dès le démarrage du programme pour permettre une gestion durable et autonome par les bénéficiaires.

VIII. BUDGET DU PROJET

Le budget global du projet est de 3 000 000 USD incluant les charges de bureau et de personnels, les coûts opérationnels des actions/activités et les frais de gestion des agences (7%). Les transferts de fonds se feront en trois phases de 35 % les deux premières et 30% pour la dernière phase.

Le budget détaillé est annexé au présent document de projet.

For MPTFO Use

		A.			Totals	als				
	Recipient Agency 1		Recipient Agency 2	Recipien	Recipient Agency 3	Recipient Agency 4	Recipient Agency 5	Recipient Agency 6	4	Totale
	OIM BURKINA FASO		OIM NIGER	OIN	OIM MALI	FAO BURKINA FASO	FAO MALI	FAO NIGER		Otals
1. Staff and other personnel	\$ 180,000.00 \$	S	\$0,000.00		\$ 00:000:00	188,910.61 \$	\$0,000.00 \$	\$ 45,715.07 \$	\$	564,625.68
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 89,380.00 \$	S	136,995.00 \$		136,995.00 \$	\$ 00.000.00	45,000.00 \$	\$ 18,636.36 \$	s,	512,006.36
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	vo	v				\$.		\$ 2,044.00 \$	s	2,044.00
4. Contractual services	\$ 26,000.00 \$	S	33,661.50 \$	146	33,661.50 \$	230,295.00 \$	185,000.00 \$	\$ 190,401.82 \$	v,	699,019.82
5. Travel		\$ \$	32,305.28 \$	-	32,305.28 \$	40,000.00 \$	21,893.75 \$	\$ 15,000.00 \$	S	174,892.97
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 267.190.00 \$	S	67,415.00 \$		67,415.00 \$	40,000.00 \$	76,500.00 \$	\$ 50,980.79 \$	s	569,500.79
7. General Operating and other Costs		\$ 0	23,455.00 \$		23,455.00 \$	\$ 00:000,07	42,167.00 \$	\$ 97,782.70	s	281,648.70
Sub-Total	\$ 620,747.66 \$	45	343,831.78 \$		343,831.78 \$	654,205.61 \$	420,560.75 \$	\$ 420,560.74 \$	8	2,803,738.32
7% Indirect Costs	\$ 43,452.34 \$	\$	24,068.22 \$	210	24,068.22 \$	45,794.39 \$	29,439.25 \$	\$ 29,439.25 \$	S	196,261.68
Total	\$ 664,200.00 \$	\$	367,900.00 \$		\$ 00.006,798	700,000.00	450,000.00 \$	\$ 450,000.00 \$	s	3,000,000.00

			Performance-Based	Performance-Based Tranche Breakdown			
	Recip Agency 1	Recip Agency 2	Recip Agency 3	Recip Agency 4	Recip Agency 5	Recip Agency 6	Tranche %
	OIM BURKINA FASO	OIM NIGER	OIM MALI	FAO BURKINA FASO	FAO MALI	FAO NIGER	
First Tranche:	\$ 232,470.00	\$ 128,765.00 \$	128,765.00	\$ 245,000.00 \$	157,500.00 \$	157,500.00	35%
Second Tranche:	\$ 232,470.00	\$ 128,765.00 \$	128,765.00	\$ 245,000.00 \$	157,500.00 \$	157,500.00	35%
Third Tranche:	\$ 199,260.00 \$	\$ 110,370.00 \$	110,370.00	\$ 210,000.00 \$	135,000.00 \$	135,000.00	30%

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programs, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will
 normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received
 instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed
 by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once
 the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed
 upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed
 a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should
 not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient
 organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event The late of the second s
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final	financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http://unpbf.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹⁸
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will
 enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁸ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet

S IS	Etapes			ĕ	8 8			14	E = U	4	
	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Enquêtes de base et finale		Rapports d'enquête de base et finale	,	Rapports d'enquête de base et finale/ Rapports d'activités	11	-	Rapport d'enquête		Rapports d'enquête finale
	Indicateurs	Indicateur 1 a : Degré de satisfaction des acteurs avec le système d'information mis en place avec les informations.	Cible: 70%	Indicateur 1 b.: Taux de réduction des conflits agriculteurs-éleveurs	Réfèrence : # conflits dans les zones d'intervention en 2017 TBD : BF=661(°), Mail (?), Niger (?) Cible : -25%	Indicateur 1 c : % de transhumants utilisant les informations fournies par les systèmes de collecte, d'analyse et d'alerte pour planifier leur transhumance ;	Référence : 0 Cible : 60% Indicateur 1 d : taux de confiance des populations cible aux mécanismes communautaires de prévention/gestion pacifique des conflits	Référence : 0 Cible : 60%	Indicateur 1 e : % de la population sédentaire appréciant positivement la présence des populations sédentaires;	Référence: 0 Cible: 60% Indicateur 1 f : % de la population transhumant appréciant positivement la présence des populations sédentaires Référence: 0 Cible: 60%	Indicateur 1.1 a : % d'acteurs en charge de la gestion de la transhumance affirmant que leurs capacités se
A PARTY OF THE PAR	Produits										
	Résultats	Résultat stratégique 1 (OIM): Des informations permettant une gestion apaisée de la transhumance sont collectées,	des différents utilisateurs ;								

19 Rapport actualisé de l'étude sur l'état des lieux des conflits au Burkina Faso (MDHPC, 2017) - # de conflits communautaires par région : Sahel (381), Nord (15), Est (265)

Etapes										
Moyens de vérification/ fréquence de collecte			Rapports d'activités		Rapports d'activités	Rapports d'activités	Les rapports produits, Listes de diffusion/trimestrielle	Rapports d'activités	Rapports d'activitès/enquêtes	
Indicateurs	sont améliorées en ce qui conceme la collecte, le traitement des données et la diffusion des informations relatives aux crises pastorales, grâce aux actions du projet.	Cible: 70%	Indicateur 1.1.1.# Mise à jour de carte des zones de travail sur les mouvements de transhumances, les structures agricoles et pastorale (ventilé par pays); Référence : 0 Cible : 06, dont BF (02), Niger (02), Mali (02)		Indicateur 1.1.2: # formations délivrées auprès des enquêteurs et auprès des réseaux de collecte existant (sentinelles/relais)) (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge); Référence: 0 Cible: 3 dont BF (1), Niger (1), Mali ()	Indicateur 1.1.3 b: %collecte régulière des données par l'outil de veille, des flux et d'alerte (ventilé par pays.) Niveau de référence : 30% Cible :90%	Indicateur 1.1.4 : # base de données disponibilisée et partagée Niveau de référence : 0 Cible : 1		Indicateur 1.2.a.: % de systèmes d'information sur le pastoralisme identifies et renforcés qui intégrent le TTT (Transhumance Tracking Tool) pour une analyse conjointe des données sur le pastoralisme.	Réfèrence : 0 Cible : 100
Produits			Produit.1.1.: Le système de suivi des transhumances (TTT) pour des collectes régulières sur les mouvements de transhumances et les risques de conflits liés à ces mouvements, est mis en œuvre	Liste des activités relevant du produit : Activité 1.1.1 :	Cartographier les transhumances dans les zones d'intervention Activité 1.1.2: Renforcer les capacités de suivi et de collecte auprès des relais et enquêteurs	Activité 1.1.3: Mettre en œuvre le TTT dans les zones d'intervention et collecte régulière des données par le biais d'enquêteurs et de systèmes existants de collecte.	Activité 1.1.4: Centraliser les données collectées au sein des structures de gestion de			
Résultats				2-19		N TREASE A. T. TREA				

Etapes			8		ж-
Moyens de vérification/ fréquence de collecte		Rapports d'activités, Rapports d'activités/enquêtes	Rapports d'activités, Rapports des sessions de formation/liste de présence	Rapports Supports/bulletins	Rapports d'enquêtes
Indicateurs	Indicateur 1.2.b : % de systèmes d'alerte précoce liés à la transhumance et de mécanismes de veille des transhumants fonctionnels Référence : 0 Cible : 80%	Indicateur 1.2.1:# de rapports sur la transhumance produit et diffusê (par types: cartographie, comptage, alerte) Niveau de référence: 1 Cible: 16, dont rapports de cartographie (2), comptage (4), alerte (10)- Indicateur 1.2.2: # de système d'alerte prècoce transfrontalier lie à la transhumance et de mécanismes de veille des transhumants fonctionnels Référence: 0 Cible: 14 dont Région (1), BF (5), Niger (3), Maii (5),	Indicateur 1.2.3: # Séance de renforcement des capacités auprès des acteurs locaux et nationaux sur la collecte et le traitement des données de transhumance et le reporting; Cible: 90 dont BF (30), Niger (30), Mali (30). Indicateur 1.2.4: # d'acteurs pertinents du pastoralisme formés sur l'Alerte et sa gestion (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge); Référence: 0 Cible: 90 dont BF (30), Niger (30), Mali (30).	Indicateur 1.2.5: # Ateliers de discussion des méthodologies et de la transition Référence: 0 Cible: 3 dont BF (1), Niger (1), Mail (1). Indicateur 1.2.6: # bulletins produits et diffusés en langues nationales sur les radios communautaires Référence: 0 Cible: 45 dont BF (15), Niger (15), Mail (15)	Indicateur 2 a: % d'acteurs en charge de la prévention et de la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance qui
Produits		Produit 1.2.: Les rapports réguliers du système TTT (Transhumance Tracking Tool) sont fournis aux acteurs pertinents fournissant des informations relatives aux mouvements de transhumance et intégration de ce système dans les réseaux des structures existantes (autorités, associations d'éleveurs) afin de les renforcer.	Activité 1.2.1: Produire des rapports réguliers informant les acteurs Activité 1.2.2: Renforcer les capacités des acteurs locaux et nationaux (SIPSA, RBM et étatiques) dans la collecte et le traitement des	données et le Reporting Activité 1.2.3 : Assurer la coordination des structures de collecte de données liées aux transhumances (SIPSA, RBM et étatiques), l'harmonisation des données collectées et la passation de certaines activités de collectes et gestion des	données
Résultats				i i	

Etapes								
Moyens de vérification/ fréquence de collecte		Rapports d'étude de base et finale	Rapports d'activités/enquêtes		Rapport d'étude		Rapports d'activités	Rapports d'activités
Indicateurs	affirment que les capacités de leurs structures ont été renforcées grâce aux actions du projet. Référence : 0 Cible : 100%.	Indicateur 2 b : % de transhumants se référant aux mécanismes de gestion des conflits mis en place pour la résolution de leurs différends. Réference : TBD Cible : 50%	Indicateur 2.1.: % de cadres de concertation sur la gestion de la transhumance et l'utilisation des ressources naturelles existants dans la zone d'intervention qui sont opérationnels (par types et par pays).	Référence : TBD Cible : 70%	Indicateur 2.1.1 : # d'étude de référence réalisée. Référence : 0 Cible : 1		Indicateur 2.1.2: # de cadres de concertation liés à la transhumance et l'utilisation des ressources naturelles mis en place/dynamisé. (Par pays et par types) Référence: 0 Cible: 12 BF= 4 (CONAT, CORET, COPT, Cadre transfrontalier); Niger (4); Mail (4)	Indicateur 2.1.3: # de cadres de coopération transfrontalière sur la transhumance mis en place/dynamisé (ventilé par localité et par types)
Produits					Produit 2.1 : Les cadres de concertation des acteurs en charge de la gestion de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles, sont renforcés et fonctionnels.	Liste des activités relevant du produit: Activité 2.1.1: Réaliser une étude de référence sur les mécanismes endogènes et modernes de prévention et de résolution des conflits liés à la transhumance (cartographie des	mécanismes paritaires éleveurs- agriculteurs et autres mécanismes existants, des cadres de concertation, des infrastructures pastorales, sécurisées ou non, avec ou sans COGES, identification des bonnes pratiques, notamment le respect des textes relatifs transhumance, à la destion des ressources naturelles) –	cette étude sert de situation de référence au projet et son budget est indexe dans le budget dédié au suivi-évaluation
Résultats		Résultat stratégique 2 (OIM): Les capacités institutionnelles des structures nationales et locales chargées de la gestion des confilts communautaires liés à la transhumance sont	renforcées ;					

Etapes							
Moyens de vérification/ fréquence de collecte	C. C	Document guue de suivi de la transhumance.	Rapports de session	Rapports d'ateliers de formation	Rapports d'évaluation	Rapports d'activités	Rapports d'activités
Indicateurs		Indicateur 2.1.4 : # de guide de suivi de la transhumance national et transfrontalière élaboré Référence : 0 Cible : 1	Indicateur 2.15: # de sessions de cadres de concertations et de suivi de la transhumance tenu (vertilé par localité et par types). Référence: 0 Cible: 24 dont BF (8=1 CONAT, 3 CORET, 3 COPT, 1 cadre transfrontalier); Niger (8): Mali (8)	Unitie: Indicateur 2.1.6 : # de membres des cadres de concertation sur le suivi national et transfrontalier de la transhumance formés (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge). Réference : 0	Indicated 2.2.a.: % de mécanismes de prévention et Indicateur 2.2.a.: % de mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles existants dans la zone d'intervention qui sont fonctionnels. Référence : TBD Cible : 70%	Indicateur 2.2.1 : # de réseaux transfrontaliers mis en place et fonctionnels Référence : 0	Indicateur 2.2.2.# de mêcanismes de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles mis en place/dynamisés et diversifiés (ventilé par pays et par type); Référence: 0 Cible: BF = 2 (OPPREGECC, ODEPREGECC); Niger (dubs Dimira, cadres de concertation et comités locaux existants); Maii (?)
Produits	Activité 2.1.2 :	Mettre en placedynamiser les cadres de concertation sur la transhumance (locaux et transfrontaliers) en veillant à la représentativité des jeunes et des femmes	Activité 2.1.3: Mettre en place un cadre de coopération transfrontalière entre les structures de suivi de la transhumance et de l'utilisation des ressources naturelles des trois pays Activité 2.1.4: Elaborer un guide de suivi de la	transhumance national et transfrontailere et de l'utilisation des ressources naturelles Activité 2.1.5: Accompagner la tenue des sessions des différents cadres de concertation et de	sum de la transhumance, y compns le cadre transfrontalier transhumance Activité 2.1.6: Former les membres des cadres de concertation sur le suivi national et transfrontalier de la transhumance.	Produit 2.2 : Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et à l'utilisation des ressources naturelles sont renforcés.	Liste des activités relevant du produit: Activité 2.2.1: Mettre en place des réseaux transfrontaliers des jeunes et femmes leaders des communautés cibles pour promouvoir une transhumance pacifique
Résultats			9				

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
	Activité 2.2.2: Mettre en place/dynamiser les mécanismes de prévention et de résolution des conflits communautaires, y compris ceux liés à la transhumance et a l'utilisation des ressources naturelles	Indicateur 2.2.3:# de rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance, tenu (par pays et types) Référence: 0 Cible: BB = 48 (11 OPPREGECC, 37 ODEPREGECC); Niger Cible: BB = 48 (11 OPPREGECC, 37 ODEPREGECC); Niger	Rapports de session	
	Activite 2.2.3 : Organiser des rencontres d'échanges et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des conflits communautaires liés à la transhumance	Infragation 2.24:# d'outils de sensibilisation sur la transhumance pacifique élaborés et utilisés (par pays et types d'outils) Référence: 0 Cible: 0	Rapports d'activités	
×	Activité 2.2.4 : Elaborer des outils de sensibilisation pour une transhumance pacifique ;	Indicateur 2.2.5a:# de caravanes de sensibilisation organisées (ventilé par pays et par commune) Référence: 0 Cible: 3	Rapports d'activités	
	Activité 2.2.5 : Organiser trois caravanes transfrontalières de sensibilisation des communautés cibles ;	Indicateur 2.2.5b:# de personnes sensibilisées (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge); Référence:0 Cible:10000	Rapports d'activités	
	Activité 2.2.6 :	Indicateur 2.2.6 : # de plans de communication réalisé Référence : 0 Cible : 1	Document du plan de communication	
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liés à la transhumance	Indicateur 3 a: % des infrastructures pastorales réalisées le long des couloirs de transhumance qui sont fonctionnelles (par types : pistes à bétail, magasins d'intrants, points d'eau, parc de vaccination). Référence : TBD Cible : 100%.	Rapports des études de base et finale	
Résultat stratégique 3 (FAO): La transfrontalière est facilitée		Indicateur 3 b: % des acteurs y compris les agriculteurs et les éleveurs sensibilisés/formés sur la transhumance et la gestion des ressources naturelles déclarant être satisfaits des thèmes développés (par Sexe, Age et pays).	Rapports de sondages post- fests	
		Référence :		

Etapes		:: =	*						
Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Rapports des études de base et finale	Rapport de l'étude finale	Rapport de l'étude finale	Rapports d'activités	Rapports d'activités	Rapports d'activités	Rapport de l'étude de base, Rapports d'activités,		Rapport de l'étude de base, Rapports d'activités
Indicateurs	Cible: 70% Indicateur 3 c : % d'acteurs (agriculteurs, éleveurs) formés/informés sur la transhumance et la gestion des ressources naturelles qui affirment respecter les textes y relatifs Cible: 70%	Indicateur 3 d : % d'acteurs (agriculteurs, éleveurs) qui expriment leur satisfaction par rapport à l'ensemble des mesures prises pour faciliter la transhumance le long des couloirs. Référence : 0 Cible : 70%	Indicateur 3.1.: % d'acteurs (éleveurs, agriculteurs) le long des couloirs de transhumance qui sont satisfaits des infrastructures communautaires réalisées/réhabilitées en lien avec la transhumance.	Référence : 0 Cible : 70% Indicateur 3.1.1 : # de km de pistes à bétail réhabilité Référence : 0	Cible: 23 dont BF (8); Niger (7); Mail (8)	Indicateur 3.1.3.: # de parcs de vaccination réalisés Référence : 0 Cible : 15 dont BF (5) ; Niger (5) ; Mail (5)	Indicateur 3.1.4.: # d'aires de pâturage villageoises et de couloirs principaux et secondaires utilisés par les transhumants sécurisés/balisés (par types)	Référence : TBD Cible : 15 dont BF (5) ; Niger (5) ; Mali (5)	Indicateur 3.1.5 : # de mécanismes paritaires éleveurs agriculteurs de préparation des arrivées de transhumants mis en place Référence : TBD
Produits				: Des infrastruc is en lien ave	ránsnumance sont realisees evou réhabilitées et sécurisées.	Liste des activités relevant du produit :	Activité 3.1.1 : Réhabiliter des pistes à bétail	Activité 3.1.2 : Réaliser/ réhabiliter des forages pastoraux	Activité 3.1.3 : Réaliser des parcs de vaccination
Résultats			3.						

Résultats	Produits	Indicateurs Cible : 10 dont BE (4) · Niner (2) · Mail (4)	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
	Activité 3.1.4:	Cible: 10 dont Br (4); Niger (2); Mail (4)		
	Sécuriser les aires de pâturage villageois et les couloirs principaux et secondaires utilisés par les transhumants	Indicateur 3.1.6:: # de comités de gestion mis en place / renforcés	Rapport de l'étude de base, Rapports d'activités	
	Activité 3.1.5 : Mettre en place des mécanismes paritaires	Référence : TBD Cible : 100 dont BF (40) MI (40) NE (20)		
	éleveurs agriculteurs de préparation des arrivées de transhumants	Indicateur 3.1.7 : : # de magasins réalisés	Rapports d'activités	
	Activités 3.1.6: Mettre en place / dynamiser les comités de gestion des infrastructures pastorales composés de femmes et jeunes à travers	Référence : 0 Cible : 03 magasin dont BF (1) MI (1) NE (1)		
	la création et l'accompagnement de 600 Clubs Dimitra auprès de 100 communautés	Indicateur 3.1.7 : # de membres des COGES formés (ventilés par pays, par sexe et par âge et par thématique)	Rapports d'activités	
	Activités 3.1.7 : Réaliser des magasins de stockages	Référence : 0 Cible : 1500 dont BF (600) MI (600) NE (300)		
	d'aliments de bétail au long des couloirs au profit des organisations féminines	Indicateur 3.2.: % de transhumants/éleveurs le long des couloirs de transhumance qui sont satisfaits de l'appui alimentaire pour le bétail Référence : 0 Chia. 70%.	Rapport de l'étude finale	
	Activité 3.18: Former les membres de comité de gestion en technique de gestion des infrastructures, de production d'aliments (la collecte, la conservation et l'enrichissement du fourrage ainsi que la fabrication des blocs multi nutritionnels)			
	Produit 3.2. : L'alimentation et la protection sanitaire du bétail sont renforcées ;	Indicateur 3.2.1 a : Quantité de semences fourragères fournie fournie Référence : 0 Cible : 6000 dont BF (2000 kg); Niger (2000) ; Mali	Rapports d'activités	
	Activité 3.2.1 : Fournir des semences fourragères aux éleveurs (sédentaires le long des couloirs de transhumance)	Indicateur 3.2.2:# de kits de fauche et conservation du fournis Référence: 0 Cible: 450 dont BF (150); Niger (150); Mali (150)	Rapports d'activités	

Etapes						,								
Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Rapports d'activités		Rapport de l'étude finale		Rapports d'activités		Rapports d'activités		Rapports d'activités		Rapports d' activités	Rapport d' Evaluation finale		Rapports d' ateliers de formation
Indicateurs	Indicateur 3.2.3 : Quantité d'aliments bétail livrée	Référence : 0 Cible : 135 tonnes dont BF (45) ; Niger (45) ; Mali (45)	Indicateur 3.3.a: % de transhumants/éleveurs le long des couloirs de transhumance qui sont satisfaits des mesures prises pour la protection sanitaire des animaux	Référence : 0 Cible : 70%	Indicateur 3.2.4 : Quantité de matériels de chaine de froid fournies (par type)	Référence : 0 Cible : 300 glacières dont BF (100) ML (100) NE (100)	Indicateur 3.2.5 : Indicateur 3.3.2. : Quantité de vaccins fournie (par type)	Réfèrence: 0 Cible: 18000 doses dont BF(6000) ML (6000) NE (6000)	Indicateur 3.3.6 : Quantité de matériels de vaccination (par type)	Référence : 0 Cible : 300 dont BF (100) ML (100) NE (100)	Indicateur 3.2.7 : # de campagne de vaccination organisée Référence : 0 Cible : 6 campagnes dont BF(2) MI (2) NE (2)	Indicateur 3.3.a : % d'acteurs (agriculteurs et éleveurs) le long des couloirs de transhumance qui respectent les textes encadrant la transhumance, la gestion des ressources naturelles et la gestion des conflits.	Référence : 0 Cible : 70%	Indicateur 3.3.1: # d'acteurs formés sur les textes qui encadrent la transhumance et l'utilisation des informations pastorales (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge)
Produits	Activité 3 2 2 :	Fournir des kits de fauche et de conservation du fournage aux éleveurs	(sédentaires le long des couloirs de transhumance) pour la fauche du fournage.	Activité 3.2.3 : Approvisionner les magasins en stocks initiaux d'aliments à bétail (15 tonnes x 3	magasins).	Activité 3.2.4.: Fournir du matériel de chaîne de froid	(glacières)	Activité 3.2.5.: Fournir des vaccins contre la PPCB (Péripneumonie Contagieuse Bovine) et la	PPR (Peste des Petits Ruminants)	Activité 3.2.6.: Fournir du matériel de vaccination (seringues, aiguilles, verres de rechange)	Activité 3.2.7.: Accompagner l'organisation des campagnes de vaccination.			Produits 3.3.: Les capacités des acteurs, y compris les agriculteurs et les éleveurs, sur la règlementation liée à la transhumance et la gestion des ressources naturelles sont renforcées
Résultats														

Etapes			2		ni e		
Moyens de vérification/ fréquence de collecte			Rapports d'ateliers de formation		Rapports ateliers de formation		
Indicateurs	Référence : 0	Cible: 3 000 personnes dont BF (1200), Niger (600), Maii (1200).	Indicateur 3.3.2: # d'acteurs formés sur les textes qui encadrent gestion des ressources naturelles (GRN) (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge) Référence : 0	Cible: 3 000 personnes dont BF (1200), Niger (600), Mail (1200).	Indicateur 3.3.3: # d'acteurs formés sur les textes qui encadrent la gestion des conflits agriculteurs - éleveurs (ventilé par pays, par type d'acteurs, par sexe et par âge)	Référence : 0 Cible : 3 000 personnes dont BF (1200), Niger (600), Mail (1200).	ENTREMENDE AND THE STATE OF STREET
Produits	pour une meilleure prévention des conflits communautaires	Liste des activités relevant du produit :	Activités 3.3.1.: Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la transhumance et sur l'utilisation des informations pastorales en utilisant les Clubs Dimitra et les radios communautaires.		Activité 3.3.2. : Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes aui encadrent la	gestion des ressources naturelles (GRN) en utilisant les Clubs Dimitra comme espace d'internalisation des savoirs.	Activités 3.3.3.: Former les agriculteurs et les éleveurs sur les textes qui encadrent la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs en utilisant les Clubs Dimitra comme espace d'internalisation des savoirs.
Résultats							

61

Annexe C: Liste de vérification pour le lancement du projet

ď	Question	Ino	NON	Commentaire
τi	. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	×		
2.	. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.		×	
w.	. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	×		
4	. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	×		
7.2	. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?		×	Une étude de situation de référence est prévue
9	. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	×		
7.	. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		×	
∞i	. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	×		
9.	. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A	4	
		Į.		